

Baptiste de Coulon

Médiance, pouvoir et agriculture de proximité

L'exemple des AMAP franciliennes

Directeur de mémoire
Augustin Berque

Juré
Nathalie Blanc

Master d'Etudes Comparatives sur le Développement
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Paris

Septembre 2006

« Toute découverte scientifique est ambiguë, lorsqu'il n'existe pas un projet politique centré sur l'autonomie humaine »
Claude Raffestin, Mercedes Bresso, *Travail, espace, pouvoir*, 1979, p. 151.

« La recherche est un jardin. Pour qu'il fleurisse, ceux qui en ont la charge doivent se faire jardiniers plutôt que bergers »
Jean-Pierre Vernant, *Entre mythe et politique*, 2000, p. 49.

Baptiste de Coulon

Médiance, pouvoir et agriculture de proximité

L'exemple des AMAP franciliennes

Directeur de mémoire
Augustin Berque

Juré
Nathalie Blanc

Master d'Etudes Comparatives sur le Développement
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Paris

Septembre 2006

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord mes relecteurs et discutants, sans qui, rien de tout cela n'aurait été possible, par ordre chronologique : Xavier Ribière, Pascal Blum, Pamina de Coulon, Nicolas de Coulon.

Il y a ceux aussi qui m'ont offert abri, soutien et encouragement : Graziella de Coulon-Berta, Giada de Coulon, Janine et Philippe de Coulon, Sarah Glaisen, Amélie Gaulier, Cyprien Gauthier, Antoine Camuzet, Coralie Neuville, Martin Denoun, Julien Morello, Frédérique Etanchaud, Claire Cherblanc et Sylvain Morton.

Puis évidemment l'ensemble des AMAP qui m'ont reçu et dont les adhérents ont acceptés souvent avec plaisir de répondre à mes questions. Dans cet ensemble mes remerciements se font plus appuyés envers Nicolas Laurent, Françoise Krawice, Ruth Stegassy, Marie-Anne Ritte, Sandrine Boniack, Maryvonne Abolivier et l'ensemble des personnes présentes aux joyeuses AG de l'AMAP du Moulin de Lapin.

Un spécial coup de chapeau est tiré à tous les maraîchers et maraîchères, paysans et paysannes qui nous nourrissent à longueur d'année. Parmi ceux qui participent aux AMAP et que j'ai eu la chance de rencontrer, je remercie chaleureusement : Michel Renard, Vivien Lamouret, Benoît Feyler, Franck Halleur et Fabien Bertrand.

Je remercie aussi le photographe Pierre-Emmanuel Weck.

Dans l'univers académique, je remercie les géographes plus confirmés dont j'ai apprécié la chaleur et l'envie de transmettre : Xavier Browaeys, Marie-Vic Ozouf-Marignier et Annie Sevin. Il faut aussi ajouter à mes remerciements l'ensemble du collectif RIKA de l'EHESS ainsi que Madame Yasuko D'Hulst de la bibliothèque du CRJ.

Je remercie également Louca Lerch avec lequel je partage les affres de l'entêtement académique, Sandra Parvu pour m'avoir fait confiance en m'invitant à présenter mon travail à Genève, et Hafid Mahfoudi, pour son savoir, ses terribles engueulades et son sens de la vie.

Il me reste à remercier mon directeur de mémoire Monsieur Augustin Berque, ainsi que Madame Nathalie Blanc, qui a bien accepté d'être mon juré.

Enfin je remercie Estelle Nicod et tous ceux qui, cela va sans dire, ont compté énormément.

Tables des matières

RÉSUMÉ, MOTS-CLEFS P. 6

INTRODUCTION P. 7

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE. P. 10

1.1 LA THÉORIE DE LA MÉDIANCE. P. 11

1.2 LES AGRICULTURES. P. 17

CHAPITRE 2 : L'ENJEU QUOTIDIEN. P. 21

2.1 L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ EN GÉNÉRAL. P. 21

2.2 LES AMAP. P. 26

CHAPITRE 3. L'ENJEU PÉRIURBAIN. P. 32

3.1 SCÉNARIOS 1 ET 2 : DE LA CROISSANCE AU PAYSAGE P. 34

3.2 SCÉNARIO 3 : L'AGRICULTURE RECONFIRMÉE. P. 37

CHAPITRE 4 : CONCLUSION. P. 41

4.1 MÉDIANCE ET OUVERTURE SOCIALE DU RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT. P. 41

4.2 MÉDIANCE ET POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE. P. 43

RAPPORT SUR CE MEMOIRE DE MASTER par Augustin Berque p. 46

BIBLIOGRAPHIE. P.47

RÉSUMÉ

Les problématiques agricoles et alimentaires contemporaines, pressurisées par les politiques de libéralisation défendues par l'OMC, sont devenues localement le terrain d'expérimentations sociales importantes. Ce mémoire s'est arrêté sur l'une d'entre elles : l'agriculture contractuelle de proximité et plus particulièrement sur le cas des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) d'Île-de-France. Pour comprendre ce qui s'y joue, nous avons choisi, comme outil d'analyse, la théorie de la médiance développée par le géographe Augustin Berque. Il apparaît dans ce travail que ces expérimentations cherchent à dégager de nouvelles *prises* avec le monde (que celui-ci soit physique, social ou même intime), ainsi que de nouvelles définitions des *configurations* que celui-ci prend. Par exemple nous pouvons remarquer qu'à travers la reprise des questions agricoles et alimentaires, les AMAP influencent aussi la compréhension de la ville et de notre propre statut d'urbain. Ces questions nous portent finalement à réexaminer l'ouverture sociale du rapport à l'environnement et la disponibilité pour tous des moyens de le développer.

MOTS-CLEFS

Agriculture – AMAP – médiance – Paris – Île-de-France – périurbain – path dependency – Ville – proximité – contractuelle.

REMARQUES PRELIMINAIRES

Ce travail est un essai d'application de la théorie de la médiance, développée par le professeur Augustin Berque, à des phénomènes de société comme le réengagement de liens privilégiés entre agriculteurs et citadins qui sera examiné ici. Il ne prétend absolument pas expliquer la médiance mais explore plutôt ce que l'on pourrait établir à partir des pistes qu'elle nous offre. Pour un approfondissement de la théorie de la médiance à proprement parler, nous renvoyons le lecteur directement aux écrits du professeur Berque dont une partie seulement a été référencée dans la bibliographie.

INTRODUCTION

Nous allons tenter d'analyser, avec des outils géographiques, les enjeux contenus dans la question agricole telle qu'elle se pose actuellement dans les pays industrialisés. Ce sujet de recherche porte sur les nouvelles méthodes de réappropriation d'une connaissance et d'une pratique quotidienne comme l'alimentation par les populations elles-mêmes. Plus particulièrement, je m'attacherai à étudier les nouvelles expériences d'agriculture contractuelle de proximité en milieu urbain. J'avais déjà abordé cette thématique en terme de *territorialité régionalisée* (Raffestin, 1986) dans mon mémoire de licence (Coulon, 2004). Le thème sera ici repris avec les perspectives ouvertes par Augustin Berque (Berque, 2000), c'est-à-dire analysé en terme de rapport médial.

Pour Augustin Berque, les vies humaines sont fondamentalement co-construites par l'environnement qu'elles ont elles-mêmes, en partie, modelé. La contingence offerte par la relation à l'environnement (physique, social, intime) est la base de la médiance, concept qui peut être défini comme le « couplage dynamique du *corps animal* et du *corps médial* dans la relation écouménale » (Berque, 2006, sous presse), notre corps animal étant l'enveloppe charnelle et notre intimité, et notre corps médial étant le milieu social et physique extérieur.

Cette idée de contingence (Berque, 2000, p.201) est au cœur de la théorie de la médiance. Or il apparaît qu'aujourd'hui les populations pensent largement pouvoir s'affranchir de celle-ci en refoulant les liens existentiels qu'elles entretiennent avec les objets. Ces liens aux objets sont, justement, des vecteurs de contingences (limites) importantes pour guider la vie quotidienne. Cet oubli explique, semble-t-il, pourquoi il est devenu extrêmement difficile pour bon nombre de personne de distinguer aujourd'hui, ce qui est beau, bon et juste.

Je rapprocherais l'idée de contingence du principe de friction de l'espace, c'est-à-dire de résistance. La capacité technique et énergétique des sociétés occidentales semble les avoir dédouanées de tout souci de friction ou de résistance des choses et des gens, seuls les moyens financiers semblent être une variable contraignante. Pourtant cette réduction apparente des contraintes fait souvent perdre de vue les enjeux politiques propres à toutes vies sociales. Les

choses et les gens ne sont pas malléables à merci, déplaçables au seul bon vouloir de certains : ils le sont peut-être techniquement mais ils ne le sont pas politiquement. Nous ne vivons pas dans une isotropie (espace matériellement uniforme) ni dans un « no man's land » (espace socialement vide).

Ainsi se dégage aussi les questions de la contingence et de l'aporie comme objets centraux et sous-jacents à toute lutte sociale actuelle. Quelles sont les bases de notre existence ? Quels sont nos besoins ? Qu'est-ce qui nous est nécessaire pour les satisfaire ? Voici les questions que permet de dégager la théorie de la médiance mais auxquelles elle ne répond que partiellement, car aucune théorie scientifique ne peut répondre à ces questions à la place des populations, inscrites dans un lieu et à un moment donné de leur histoire. En revanche, il s'agit bien, à travers cette théorie, de se donner les outils conceptuels pour penser ces questions.

Ainsi l'aporie et la contingence que nous redécouvrons par le biais de la théorie de la médiance ne peuvent pas être fixées une fois pour toute. Elles sont à découvrir et à réinventer continuellement. Elles sont liées aux débats incessants qui constituent la vie collective¹. Elles sont prises dans des rapports de pouvoir, des luttes et des résistances. Les apories et les contingences par rapport auxquelles nous nous définirons ne seront pas préétablies mais extraites du résultat de la réappropriation du travail et de la matière par les populations au travers de leurs luttes sociales.

Dès lors il devient possible de définir la théorie de la médiance comme la théorie du couplage entre l'intérieur et l'extérieur de notre être, qui inscrit les relations à l'étendue terrestre comme lieu où se logent les différentes définitions stratégiques de la contingence et de l'aporie.

Par ailleurs aujourd'hui, l'agriculture semble être un des moteurs essentiels de redécouverte de cette contingence, c'est, en tout cas, ce que j'ai cherché à comprendre au travers de ce travail. Je me suis arrêté pour cela, sur les expériences récentes d'agriculture contractuelle de proximité en région Île-de-France qui s'appellent Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (abrégé AMAP).

La question pourrait se poser de savoir pourquoi les perspectives de luttes sociales trouveraient, aujourd'hui, la contingence et l'aporie nécessaires, davantage dans l'agriculture que dans les horaires de travail ou dans les assurances sociales ? C'est une vaste question que je n'ai pu aborder et qui renvoie aux questions du travail, du quotidien et de l'Etat. Je me suis plutôt attaché à saisir de quelles manières l'aporie et la contingence étaient saisies, au travers de l'agriculture. En particulier de quelle manière la théorie de la médiance peut nous offrir des

¹ Ce que certains appellent aussi l' « espace public ».

pistes de compréhension de cette réalité, au travers des concepts de *prises écouménéales* et de *configurations*.

J'exposerai donc dans un premier chapitre ma problématique qui contient les définitions de la théorie de la médiance que je souhaite utiliser ainsi que l'exposé de ma compréhension de la réalité agricole. Puis dans le chapitre deux et trois, j'envisagerai plus précisément les concepts de *prises écouménéales* au quotidien et de *déploiements d'espace* vis-à-vis de l'enjeu périurbain, comme outils d'analyse de l'expérience des AMAP.

En conclusion finalement j'ai choisi d'envisager la médiance comme une nouvelle théorie sur les moyens d'extraction de richesse en vue d'un gain d'autonomie sociale, dont l'agriculture de proximité serait en somme une des manifestations actuelles.

CHAPITRE 1. PROBLÉMATIQUE

La problématique de mon mémoire consiste à appliquer la théorie de la médiance, telle que je la comprends, aux nouvelles expériences d'agriculture de proximité. Dans ce but, je vais d'abord faire état de mes questions de départ et hypothèses, avant d'expliciter ma compréhension de la théorie de la médiance puis celle de la question agricole.

L'enquête :

Ma recherche pour ce Master a consisté à comprendre quels étaient les gains d'autonomie sociale d'un nouveau système d'échange agricole, alternatif aux modes de culture industrialisée et aux circuits d'échange via les grandes surfaces.

Objet d'étude :

Les expériences d'agriculture contractuelle de proximité à Paris : en particulier les Associations de Maintien de l'Agriculture Paysannes (abrégée par la suite AMAP).

Questions de départ :

Q1 : Les expériences d'agriculture de proximité seraient-elles le support d'un renouveau du rapport médial, c'est-à-dire d'une réappropriation générale par la population des moyens de définition des relations qu'elles entretiennent avec l'étendue terrestre ?

Q2 : Si oui, cela entraîne-t-il une appréhension de nouvelles dimensions (*configurations*) des entités spatiales (nature, campagne, monde agricole) et en particulier de l'urbain ? Cela permettrait-il d'esquisser une nouvelle définition de l'urbain, permettant d'envisager une autre ville émergente ?

Hypothèse :

H1 : Selon ma compréhension de la théorie de la médiance, un renouveau du rapport médial devrait forcément inventer de nouvelles *prises écouménales*. Mon hypothèse est que l'on peut y assister dans les AMAP par rapport à la région et aux gens qui l'habitent.

H2 : Toujours selon ma compréhension de la théorie de la médiance, un renouveau du rapport médial permettrait une redéfinition des entités spatiales, en partie grâce au principe de *déploiement écouménaal* qui rend ces espaces démesurables. J'émet l'hypothèse que c'est ce que l'on trouve à l'œuvre dans les AMAP et que l'on peut en tirer une nouvelle définition de l'urbain.

Méthodologie

Du point de vue méthodologique, j'ai pu, lors de mon séjour à Paris, suivre l'actualité des AMAP pendant une année et interviewer plusieurs adhérents, agriculteurs ou coordinateurs. J'ai par ailleurs plus particulièrement suivi sur le terrain trois AMAP parisiennes pendant deux mois (février-mars 2006). J'ai pu ainsi participer aux séances de distribution, et à quelques réunions et AG.

Mais reprenons ici plus précisément les deux ensembles de définitions sur lesquels je vais me fonder : ma compréhension de la théorie de la médiance et ma compréhension de la réalité agricole.

1.1 LA THÉORIE DE LA MÉDIANCE

Le géographe Augustin Berque a développé depuis de nombreuses années maintenant une analyse fine et importante de la relation qui nous lie à notre environnement. Sa recherche porte, plus particulièrement sur l'exemple japonaise et chinoise, mais les résultats dégagés ont une portée plus générale qui ont été réunis dans la théorie dite de la *médiance* dont les apports sont à présent fondamentaux pour la pensée géographique. C'est celle-ci que je vais à présent tenter de synthétiser. Dans cette partie je vais retranscrire ma compréhension de cette théorie de la médiance. Augustin Berque fonde une partie de sa recherche dans le domaine de l'ontologie. On a vu que, pour ma part, je prenais une légère distance avec cet apport dans ma propre recherche ; il sera néanmoins repris ici par soucis de cohérence du propos.

Augustin Berque, dans l'élaboration de cette théorie, se place dans une « mouvance épistémologique – nourrie en particulier par la phénoménologie et par l'écologie » (Berque, 2000, p. 151). En ce sens, nous pouvons envisager son travail de recherche comme une forme de réconciliation. En effet pour lui, la question de savoir si c'est l'homme qui prime ou si c'est la préservation de la nature qui devrait nous importer, n'a heureusement plus lieu d'être². Il s'agit d'une unité primordiale, faite de sens auquel le travail scientifique d'Augustin Berque cherche à donner des preuves.

Comme introduction, je dirais que si le « besoin de nature » est largement relevé par les commentateurs de tous bords aujourd'hui, il n'est la plupart du temps considéré que comme conjoncturel. Nous en aurions besoin aujourd'hui plus que par le passé et peut-être plus que dans l'avenir. En revanche pour Augustin Berque, le « besoin de nature » serait ontologique et révélerait la profondeur de nos liens avec notre environnement. Par ailleurs, on pourrait dire que ces liens ne seraient accessibles que par le biais de cultures qui seraient, elles, historiquement données et construites.

² Débat bien illustré par la discussion entre Murray Bookchin et Dave Foreman publié sous le titre : *Quelle écologie radicale ? : écologie sociale et écologie profonde*, paru en français en 1994.

Dans cette théorie, la *médiance* peut être définie comme la dimension onto-géographique de notre existence, c'est-à-dire qu'elle recouvre l'ensemble des relations qui nous lient de façon existentielle à notre environnement tant humain, que physique et intime³.

A partir de la théorie de la médiance on peut dire ainsi que les liens à notre « environnement » (défini de façon large comme l'enveloppe physique et sociale que nous habitons) sont ce qui nourrit notre *créativité* et notre capacité à vivre. C'est en ce sens qu'il m'apparaît que la disponibilité de moyens de redéfinition permanente de ces liens (entre autres l'ouverture sociale du rapport à la « nature ») est donc un véritable enjeu de société.

Pour ma part, pour ce mémoire je retiendrai principalement deux éléments de cette théorie : l'idée de *prise écouménale* et celle de *déploiement d'espace*. Avant cela je vais reprendre de façon plus large, les grandes lignes de la théorie de la médiance.

Une obscurité certaine

Le point de vue de la *médiance* pose comme principe qu'il réside une part incompréhensible au coeur du sens que prennent les signes, les gens et les choses. Cette part reposerait sur l'ignorance de l'origine première de chacun d'entre eux. Cette origine *obscur* unit ces éléments à travers un co-engendrement du sens à partir du « croître-ensemble des signes, des choses et des gens » avec pour triple bases l'univers, la biosphère et l'écoumène (Berque, 2000, p. 119). Ce co-engendrement reposerait donc sur une triple tension entre une part de nous et autrui, une part de nous et la vie, une part de nous et l'univers (Berque, 2000, p. 210). Ce qui fait dire à Augustin Berque: « l'origine du sens est obscure » (Berque, 2000, p. 119), ce qui ne veut pas dire que ce sens n'ait ni histoire ni foyer.

Une incomplétude primordiale et une bipartition

Au coeur de cette théorie de la *médiance* se trouvent d'un côté l'*obscurité* déjà évoquée et de l'autre un *manque à être* primordial, une incomplétude irréductible ou « infinie » (Berque, 2000, p.131). Cette incomplétude résulte de la « bipartition de notre être en deux « moitiés » qui ne sont pas équivalentes, l'une investie dans l'environnement par la technique et le symbole [c'est notre *corps médial*], l'autre constituée de notre *corps animal* » (Berque, 2000, p.128). En effet, selon Augustin Berque, « l'humain est structurellement en manque à être, puisque aucun de nous ne peut [...] réduire [la dimension d'une *spiritualité sainte*⁴] au *topos*

³ Cette dimension n'est pas forcément évidente d'emblée mais on retrouve dans les écrits d'Augustin Berque des indications à son sujet, entre autre celle-ci : « [i]l fallait toutefois d'ores et déjà poser que le déploiement de cette relation n'est pas seulement tourné vers l'extérieur, c'est-à-dire vers la croissance du corps médial ; car elle ne concerne pas moins l'exploration et la maîtrise des profondeurs du corps animal, cette autre voie qui mène aussi vers l'univers » (Berque, 2000, p. 101). Si Augustin Berque renvoie ici principalement aux profondeurs du corps en tant que corporéité, « carnalité », on peut aussi envisager que ce déploiement procède aussi d'une extension de notre dialogue avec notre inconscient psychique.

⁴ Le terme de *spiritualité sainte* est repris ici par fidélité à la citation qui analyse le sacré d'un point de vue médial, mais pour mon propos il faut comprendre « existence ».

de son propre corps animal » (Berque, 2000, p. 130).

Comme Augustin Berque l'exprime bien: « [*corps animal* et *corps médial*] ces deux moitiés non équivalentes sont néanmoins unies. Elle font partie du même être. De ce fait, cette structure ontologique fait sens par elle-même, en établissant une identité dynamique à partir de ses deux moitiés, l'une interne, l'autre externe, l'une physiologiquement individualisée (le *topos* qu'est notre corps animal), l'autre diffuse dans le milieu (la *chôra* qu'est notre corps médial) »(Berque, 2000, p.128).

Cette incomplétude est issue, selon Augustin Berque, du « processus d'extériorisation des fonctions » auparavant inscrit dans le *corps animal* de l'être humain. C'est l'anthropologue André Leroi-Gourhan qui, au travers de ces études sur la préhistoire, a dégagé ce phénomène fondamental au coeur d'un triple processus qu'Augustin Berque a conceptualisé sous les noms d'*hominisation* (la transformation physique de l'animal en humain), d'*anthropisation* (le transformation objective des choses par la technique), d'*humanisation* (la transformation subjective des choses par le symbole) qui marquent l'émergence de l'espèce humaine et sa spécificité (Berque, 2000, p. 96). Selon Augustin Berque, il faut adjoindre à la technique et la parole, la dimension écologique dans ce corps substitué qu'il propose d'appeler médial, c'est-à-dire « relatif aux milieux humains » (Berque, 2000, en note p. 98).

Or cette bipartition est dynamique car elle repose sur la triple tension déjà présentée et induite par le déploiement écouménal issu de l'extériorisation de ces fonctions opératoires. Une tension entre « notre anatomie et ce qui excède l'enveloppe physique (i.e. notre environnement); entre nous-mêmes et autrui, qui est notre semblable mais pas notre même; et enfin, à l'intérieur de chacun de nous, entre prédicat et sujet » (Berque., 2000, p.209).

A mon sens, si le couplage entre les deux corps est effectivement ontologique, si la tension et le manque à être existent bel et bien, les modalités de résorption et de cohabitation en sont politiques puisqu'elles dépendent des possibilités de redéfinition autonome des relations à l'étendue terrestre, c'est-à-dire des marges de manœuvres que chaque population peut dégager au travers de ses luttes.

La trajection

Cette bipartition humaine implique, comme on vient de la voir, un *manque-à-être* incompressible qui induit une dynamique, appelée *mouvance*, support d'une forme de *trajectivité* entre nous et notre environnement, ne permettant pas de définir l'un sans l'autre.

La trajectivité se définit donc comme « Conjonction du physique et du phénoménal, engendrant la mouvante réalité de l'écoumène » (Berque, 2006, à venir).

Au sein de cette pulsation notre corps animal, ou corporéité, joue le rôle de *foyer*,

fonctionnant à la fois comme source et réceptacle du monde humanisé, et à la fois comme source et réceptacle de la terre en tant que parcelle de vie. Augustin Berque précise à ce propos qu'« il ne peut y avoir pleinement signification que dans un certain lien avec les sensations de la chair vivante, celles-ci étant, elles-mêmes fondées par les lois de l'univers physiques »(Berque, 2000, p. 130).

Les conditions de possibilité de la trajection, c'est-à-dire la redéfinition continue des *prises trajectives* que nous allons envisager à présent, sont donc, selon mon interprétation, le terrain des luttes sociales. Ce sont elles qui permettent tant de redéfinir constamment les composantes de la relation.

Des motivations écouménales.

Selon Augustin Berque, cette trajectivité postule un rapport à l'environnement basé sur des *motivations*, cristallisations historiques des réponses (possibilités d'unités provisoires) apportées par les sociétés humaines à la bipartition de leurs membres et au défi de l'« obscurité ». Ces *motivations* que l'on pourrait dire écouménales sont multiples au sein d'une même société ; c'est donc l'ensemble des *motivations* que l'on pourrait rapprocher de la médiane de cette société. Ces *motivations* sont le support de nos *trajectivités* à la fois individuelles et collectives, elles sont à la fois des connaissances et des pratiques.

La place des *motivations* écouménales est au coeur d'un vaste programme de recherche : « L'étude des milieux humains s'attache donc à reconnaître comment s'organisent les *prises trajectives* qui permettent aux diverses sociétés de comprendre et d'utiliser la réalité des choses. Dans la concrétude et la singularité de leur histoire, ces *prises* se configurent en *motifs*, lesquels, agrégés en *contrées*, permettent de qualifier et d'identifier régions ou pays, tant du point de vue de l'habitant que de celui du géographe. Ces *motifs* écouménaux sont spatio-temporels [...]. Ce sont à la fois, dans l'espace, des *configurations*, et, dans le temps, des *motivations*. Autrement dit les *motifs* de l'écoumène sont à la fois, ce que nous voyons (des forêts, des villes, des montagnes...) et quelque chose qui suscite en nous des raisons d'agir de telle ou telle façon. [...] les *motifs* écouménaux sont en même temps des empreintes et des matrices » (Berque, 2000, p. 148).

Des *prises trajectives* aux *configurations*, nous allons dans cette recherche envisager le champ des composantes de la relation écouménale et de ces conditions de possibilité, dont un des principaux obstacles est la *forclusion* du *travail médial* que l'on nous allons considérer à présent.

La forclusion du travail médial

En effet c'est le *travail médial* qui constitue l'ensemble de cette pulsation trajectrice (*trajectivité*) entre corporéité (par *prise* dans nos vies par notre corps) et mondanité (par *prise*

dans nos vies par le monde), c'est-à-dire la projection du corps animal par la technique et une introjection du monde par le symbole. Comme nous l'avons déjà vu cela se fait au travers de *motivations* écouménales culturellement et politiquement définies. Le *travail médial* est un élément essentiel de notre mode d'existence humaine.

Or, Augustin Berque montre que la modernité scientifique, en objectivant les choses et en subjectivant les hommes, c'est-à-dire en instaurant ce qu'il appelle le Paradigme Occidentale Moderne Classique (POMC), nous empêche de penser la relation qui unit les uns et les autres. La modernité forclose ce *travail médial*, en ce sens tient au dehors de l'ordre des choses à penser. Ceci a pour conséquence d'exacerber notre manque-à-être.

Nous voici donc au cœur de la question contemporaine car lorsque le mode trajectif d'être-au-monde est nié, il devient difficile de retrouver le sens des choses, des gens, et des signes. En nous empêchant de penser l'unité du monde, la modernité scientifique ne nous permet pas de la prendre en compte dans nos vies, induisant du coup un *manque-à-être inhumain*⁵ non plus porteur de dynamique, comme on l'a vu plus haut mais vecteur d'aliénation et de fétichisation (Berque, 2000, p. 139). Cette *forclusion* du *travail médial*, prend le nom de *décosmisation moderne* dans les textes les plus récents d'Augustin Berque.

Comprendre la part des mécanismes de domination et d'accaparement du pouvoir qu'illustre la dynamique du capitalisme, dans ce processus de *décosmisation moderne*, n'est pas un aspect véritablement développé dans ce mémoire, ce qui n'enlève rien à la pertinence de la question. A défaut d'un examen approfondi des causes, nous allons explorer une partie des antidotes à opposer à ce phénomène.

Le déploiement d'espace

Dans son 6^{ème} séminaire (2005/2006, tenu d'avril à juin 2006) sur les dix programmés, consacré à l'habitat insoutenable, Augustin Berque a mis l'accent sur le déploiement

⁵ Inhumanité est un thème important de réflexion sur notre contemporanéité, parallèle aux questions de pouvoir. Dans mes recherches, la principale source d'inspiration sur ce thème est la lecture de l'œuvre de Hannah Arendt dégagée par la philosophe Marie-Claire Caloz-Tschopp (2000). Cette thématique n'est pas approfondie ici mais on peut noter des accointances entre a-médiance et inhumanité, à propos de la définition du concept de « banalité du Mal ». La banalité du Mal « correspond à « un sujet vide sans âme » (Caloz-Tschopp, 2000, p. 164). En ce sens, « le sujet idéal du règne totalitaire n'est ni le nazi convaincu, ni le communiste convaincu, mais l'homme pour qui la distinction entre fait et fiction (i.e. la réalité de l'expérience) et la distinction entre le vrai et le faux (e.e. les normes de la pensée) n'existent plus » (Hannah Arendt citée par Caloz-Tschopp, 2000, p. 161). Pour préciser cela, il est à noter que « pour qu'il y ait consentement, collaboration active ou passive, cela suppose que les individus soient entrés dans une première étape d'aliénation [...]. Alors intervient la transformation de la conscience relationnelle en raison fonctionnelle isolée et la pensée en raison-calcul inhumaine » (Caloz-Tschopp, 2000, p. 165). L'indicateur de la « banalité du mal » est donc le sujet vide sans âme, incapable de faire la distinction entre vrai et faux, entre réalité et fiction. » (Coulon, 2004, p. 36). On rejoint ici il me semble la définition de l'être humain coupé de ses relations écouménales, affranchi de toute contingence ou aporie.

métaphorique et symbolique d'espace comme cœur d'un rapport soutenable à notre environnement. On peut ainsi dire que toute la dynamique entre une personne et son environnement social, physique, et intime, est conçue comme la capacité à déployer un espace. C'est la culture qui nous le permet. Plus exactement le déploiement écouménal est porté par les trois processus de base (hominisation, anthropisation et humanisation) que nous avons déjà vu. Ainsi « [h]abiter, au fond, c'est – comme la médiance – le moment structurel de l'existence humaine ; et l'espace de l'habiter, c'est le déploiement de cette structure existentielle, dans et par l'écoumène » (Berque, 2006, p. 8).

L'enjeu est d'avoir la capacité de déployer un espace, de dégager une Chorésie, une *Räumung* dirait Heidegger. Cet élément était déjà présent depuis longtemps déjà dans la théorie de la médiance (Berque, 2003) mais ce n'est que lors de ce 6^{ème} séminaire qu'il a pris la place centrale qui lui revient. Dans son ouvrage *Écoumène* déjà Augustin Berque, en parlant des jardins investis par les enfants précisait, « il faut peu d'étendue, mais il y a là beaucoup d'espace : un espace *démesurable* » (Berque, 2000, p. 173). Il emprunte ce concept de *démesurable* au paysagiste Bernard Lassus.

L'accent actuel, dans cette reprise du déploiement écouménal (globalement écologique, technique et symbolique), est mis sur l'aspect symbolique de celui-ci car pour Augustin Berque, c'est la dimension la plus mise à mal par le tournant moderne.

En ce sens, ce 6^{ème} séminaire a permis aussi à Augustin Berque de détailler ce que serait un paradigme autre que le POMC (Paradigme Occidentale Moderne Classique), et le *déploiement d'espace* y joue un rôle non négligeable. Augustin Berque a situé au Japon au 14^{ème} siècle après J.-C., la mise en forme la plus aboutie (connue à ce jour) d'un paradigme inverse à celui que serait POMC. Ce paradigme japonais trouve sa synthèse dans l'architecture des pavillons de thé (Berque, 2004b) construit dans les maisons de marchands enrichis mais non propriétaire foncier ce qui restait l'apanage de la noblesse. Selon Augustin Berque, ces pavillons de thé représentent une prise en compte de la nature sans se sentir obliger de la parcourir dans tous les sens pour l'habiter. Il s'agit pour lui d'un modèle parfait de *déploiement symbolique d'espace* qui fonctionne sur la métaphore.

Le déploiement d'espace, dans son versant symbolique, est donc une trajection (Berque, 2000, p. 176), mais ce qui s'y joue spécifiquement est «le théâtre d'un jeu d'échelle » (Berque, 2000, p. 174) dans l'espace et dans le temps. « [I]l y aurait un espacement, un écart entre la substance ou la forme matérielle de l'environnement, et ce vers quoi tendent la flèche ou l'échelle ontologique susdite » (Berque, 2006, p. 5).

Pour notre part, nous envisagerons comment ce déploiement d'espace intervient dans la consolidation ou non des configurations spatiales et des motivations écouménales avec lesquels nous fixons notre rapport à notre environnement. Je pense en particulier à la question de la ville, de la campagne, de la nature. Il semble que différents modèles s'affrontent suivant

que le déploiement d'espace est davantage mesurable que démesurable. Nous envisagerons, en ce sens, si oui ou non le déploiement métaphorique d'espace intervient dans les nouvelles expériences d'agriculture de proximité.

Cette présentation succincte d'une partie de la théorie de la médiance et des perspectives que j'ai souhaité développer à partir d'elle, devrait nous permettre de nous engager dans l'analyse. Toutefois il me faut, avant cela, définir l'autre versant de mon travail, à savoir ma compréhension de la question agricole.

1.2 LES AGRICULTURES

Les agricultures sont plurielles, comme ont su l'imposer dans le langage scientifique avec brio Marcel Mazoyer et Laurence Roudart (2002). Cette formulation permet de relever la diversité et les disparités que l'on rencontre à l'intérieur même de la production agricole en général. Ces agricultures donc peuvent être définies, selon moi, comme des réseaux qui vont de la production à l'assiette. Dans leur aspect quotidien, leur diversité et leurs profondeurs historiques, elles sont des vecteurs centraux du rapport médial au monde, encore constitutives de notre écoumène. Leur centralité dans notre rapport à l'environnement explique en partie, semble-t-il, le choix des luttes sociales actuelles qui ont décidé d'investir ces questions en vue de dégager une nouvelle autonomie. En ce sens, les différents types d'agriculture n'offrent pas un accès égal au rapport médial.

L'agriculture productiviste

L'agriculture la plus répandue en Europe actuellement est l'agriculture productiviste. Elle trouve ces sources principalement dans la forme d'économie (entendu comme système économique) mis en place pendant la seconde guerre mondiale (recherche renforcée en chimie, emploi massif du pétrole etc...) mais elle a surtout pris son essor lors des efforts de la reconstruction, grâce en partie au plan Marshall (distribution de tracteur, course aux rendements comme principe de puissance etc...). Il s'agit donc de techniques de culture intensive qui favorisent la quantité pour une qualité stable. Il s'agit aussi d'un mode d'échange très normé, où les légumes sont, par exemple, calibrés. Les productions sont acheminées vers des centres de collecte qui s'occupent par la suite de commercialiser le tout. Aucun contact entre producteur et consommateur n'est nécessaire. Ce mode de production repose sur le travail des intermédiaires et des chaînes de commercialisation qui détiennent dès lors un pouvoir très important et veulent en retirer une marge de profit non négligeable. Ce mode de production demande aussi, de la part des producteurs une hausse constante de la « motomécanisation⁶ » (Mazoyer, Roudart, 2002, p. 502) puisque seul la quantité peut

⁶ Le concept de « motomécanisation », fait référence à la conjonction de deux inventions, celle de la mécanique en générale qui est ancienne et celle du moteur, qui est beaucoup plus récente. La spécificité de chacune d'elles continuent à coexister malgré tout (c.f. la critique de la révolution thermodynamique par Jacques Grinevald

permettre de tirer quelques bénéfiques, en particulier en raison de la grande quantité d'invendus hors calibre.

Il faut reconnaître que les prises offertes à une réappropriation sociale des éléments sont restreintes dans ce mode productiviste car il reste dans une sorte d'écart par rapport à la société vu le peu d'informations qui sont transmises par ce mode de culture : les saisons sont peu respectées, les aliments sont tous calibrés, les paysans inconnus, les espaces cultivés hors de vue, les modes de cultures peu décrits.

L'agriculture, le domaine de la paysannerie

Les agricultures, ce sont surtout les personnes qui travaillent la terre. Dans les sociétés industrialisées, les agricultures sont envisagées comme un domaine résiduel, moins de 5% de la population s'y consacrent et le chiffre ne fait que baisser alors qu'au 19^{ème} siècle, c'était 50% (Mazoyer, Roudart, 2002). En France, selon l'INSEE, seul 2,1 % de la population active en 2004 était déclaré comme travaillant dans le secteur agricole (agriculteurs exploitants et ouvriers agricoles). On peut penser au vu de la tradition d'organisation familiale encore présente dans ce secteur que c'est un chiffre à minima car il ne prend pas en compte la part du conjoint (non co-exploitant) et des autres membres de la famille enrôlés épisodiquement. Peut-on en déduire en conséquence qu'une part toujours plus réduite de la population réussit à nourrir l'ensemble restant ? Il faut noter que dans ce bilan le commerce international apporte aussi sa part, mais on doit admettre que les niveaux atteints de « motomécanisation » ont beaucoup changé ce métier, en particulier le nombre de gens nécessaires pour réaliser les mêmes travaux. Pourtant, ce gain de productivité exponentiel (Mazoyer, Roudart, 2002, p. 505) réalisé sur les cinquante années, ont été de pair avec un endettement tout aussi grand. Cette pression financière s'ajoute à d'autres facteurs qui font qu'en agriculture, la logique de la hausse des rendements ne semble pas être infinie, loin de là. Selon les deux spécialistes français, Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, en agriculture justement on touche vite des contingences fondamentales, ce qu'ils appellent des *déséconomies d'échelle importantes*. Ce qui les amènent à dire que « [a]ussi tributaire de l'industrie soit-elle, l'agriculture n'est pas une industrie » (Mazoyer, Roudart, 2002, p. 555). Sur le terrain d'abord : « sur une population agricole active mondiale de 1 milliard 300 millions de personnes, soit la moitié de la population active totale du monde, on ne compte aujourd'hui en tout et pour tout que 28 millions de tracteurs [FAOSTAT, FAO, 1999], soit quelque 2% du nombre des actifs agricoles ! Notons que la population agricole totale mondiale (active et non active) est d'environ 3 milliards de personnes, soit la moitié de l'humanité » (Mazoyer, Roudart, 2002, p. 19). Les contingences de ces métiers font que la logique d'économie d'échelle ne s'applique que très mal, « [i]l n'existe pas à ce jour, comme dans l'industrie, de grandes machineries (tels les hauts-fourneaux et les chaînes de montage) qui tout à la fois exigent et commandent le travail de dizaines voir de centaines, de travailleurs » (Mazoyer, Roudart, 2002, p. 554),

mais son admiration devant le mécanisme des moulins), d'où l'intérêt d'utiliser un vocabulaire qui ne les confondent pas.

heureusement, serions-nous tenté de dire ! Par ailleurs, nos spécialistes ajoutent : « il ne faut pas sous-estimer les gaspillages et les pertes qui peuvent résulter de l'application d'un travail standardisé à un milieu et à des populations végétales et animales dont l'hétérogénéité augment forcément avec la dimension » (Mazoyer, Roudart, 2002, p. 555). Ce qui leur fait ajouter que « pour la plupart des systèmes de production agricole pratiqués aujourd'hui, la dimension la plus favorable à l'efficacité économique de l'unité de production (que cette unité soit patronale, coopérative ou familiale) est donc une dimension correspondant à un petit nombre de travailleurs (entre 3 et 7), étant entendu que la superficie par travailleur est proche de son maximum possible [...] dans le système considéré » (Mazoyer, Roudart, 2002, p. 554). Les agricultures restent donc une activité foncièrement paysanne (terme sur lequel on reviendra juste après), ce qui implique une nécessaire richesse en main-d'œuvre.

Ce fait est important car la pensée industrielle semble toujours dominer les politiques dans le domaine, ce qui fait peser sur ce secteur et les gens qui y travaillent des pressions inconsidérées et dangereuses pour tous, alors qu'ils établissent une part non négligeable de la base de notre subsistance. L'exemple actuel le plus significatif de ce type de raisonnements sont les politiques économiques néo-libérales défendues avec force par l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce actuellement dirigée par le haut fonctionnaire français Pascal Lamy, affilié pourtant au parti socialiste). Ces politiques intergouvernementales traitent tous les domaines économiques selon des principes néo-libéraux de course au profit, par une mise en concurrence des zones de production de la planète. Ces politiques sont généralement désastreuses vis-à-vis de la gestion des biens communs mais surtout tendent à disqualifier les capacités de chaque population à décider elle-même de ses modes de régulation. Dans le cas de l'agriculture, elles n'offrent comme solution pour ce secteur vital que l'agrobusiness, promettant à qui ose encore l'écouter qu'en vendant des quintos de blé à l'étranger, vous aurez assez d'argent pour acheter des hectolitres de lait ailleurs. Géographiquement et écologiquement ce raisonnement est absurde, c'est un raisonnement industriel (et encore) sans aucune prise en compte de ce qui se passe sur le terrain et des contingences de ce métier. Une des conséquences majeures des accords commerciaux de l'OMC, sont que si les aides publiques à la production diminuent, celles qui restent sont toujours destinées massivement aux grandes exploitations productivistes selon un raisonnement calqué sur le mode industriel dont on vient de voir l'ineptie, au détriment des modes prévalant dans les exploitations à taille plus réduite.

Comme on le voit, les politiques néo-libérales mettent non seulement à mal les modes de régulations largement protectionnistes en vigueur jusque là, en Europe par exemple, mais elle décapitent aussi les exploitations paysannes qui sont les plus à même d'être performantes dans un domaine aussi délicat que le travail avec le vivant (Ducommun, 2006 ; Dufumier, 2006).

Une identité paysanne

Face au constat que les politiques promues par l'OMC avaient pour conséquence directe d'empêcher les paysans les plus pauvres de trouver des débouchés locaux à leur production, et

ceci tant au Nord qu'au Sud, la conscience d'une identité paysanne – c'est-à-dire d'agriculteurs disposant d'un domaine de taille réduite qu'ils ou elles exploitent principalement seul-e ou en petite équipe⁷ - à progressivement émergée au travers des luttes et des organisations nées en leurs sein (entre autres les syndicats, *Via Campesina* au niveau international, et *La Confédération paysanne*, plus particulièrement en France).

Pris entre les exigences des organisations internationales et les réalités sociales du terrain, voire les résistances de la société civile, les décideurs nationaux essaient de calmer, à présent, les oppositions, sans revenir sur la question de fond, des missions à donner aux agricultures. Les décideurs en viennent à des raisonnements très alambiqués pour justifier des aides ponctuelles au lieu de définir les termes de nouveaux accords. Par exemple, ils esquivent le débat en distribuant les quelques subventions autorisées par l'OMC (« boîte verte »), pour lesquels ils doivent inventer de nouvelles méthodes de quantifications abracadabrantesques pour justifier le montant fixé. Dans ces modes opératoires complexes s'inscrit également le projet de transformer les paysans en jardinier du paysage.

Nous allons maintenant aborder le chapitre 2, pour examiner, en particulier, une de ces agricultures, celle dite de proximité et les rapports médias qu'elle permet. Puis nous envisagerons, dans le chapitre 3 comment cette constatation nous renvoie aux questions urbaines.

⁷ A ce sujet, il faut relever que c'est l'existence de la « Charte de l'agriculture paysanne » élaborée par la Confédération paysanne justement, qui est, en partie, à l'origine de ce soucis au sein des AMAP.

CHAPITRE 2. L'ENJEU DU QUOTIDIEN

Reprenant la problématique, nous devons tenter de répondre à la question suivante: les expériences d'agriculture de proximité sont-elles à même de développer un nouveau rapport à l'environnement (social, environnemental, intime) ? Comme nous l'avons vu, c'est la capacité de chaque expérience à faire émerger de nouvelles *prises écouménales* qui peut nous permettre d'évaluer le potentiel émancipateur de celle-ci. Or le quotidien est le lieu privilégié de ce changement car c'est « le lieu dans lequel nous nous approprions les choses mais le lieu aussi, dans lequel nous sommes appropriés par les choses » (Raffestin, 1982, p. 147). Pour Henri Lefebvre qui avait beaucoup travaillé la question : effectivement « le quotidien [...] est le lieu de l'ambiguïté, du jeu et de l'enjeu » (Lefebvre, 1981, p. 44).

Nous débutons ce tour d'horizon par une définition de l'agriculture de proximité.

2.1 L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ EN GÉNÉRALE

L'agriculture de proximité est une dénomination qui regroupe non des méthodes de production mais de vente. Celles-ci visent à une remise en cohérence des domaines de production et de consommation, voire à une souveraineté alimentaire, que l'on peut définir comme le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes.

L'agriculture de proximité recoupe habituellement, dans une région prédéfinie, tous les circuits de distribution des produits agricoles qui se passent d'intermédiaire, donc qui fonctionnent par vente directe (Le Caro, 2005). Sous cette domination, on peut retrouver quantités de techniques de vente différentes : la vente à l'exploitation (à la ferme ou en plein champs), le stand au marché, le porte-à-porte, le magasin paysan, la vente via internet et la vente sous contrat, dont nous allons plus particulièrement parler dans ce travail.

Classiquement, l'agriculture de proximité se distingue des circuits de distribution habituels qui passent par des centrales d'achats, comme Rungis en région parisienne, mais on doit relever que récemment certains labels de terroir sont venus rejoindre cette dénomination. Ainsi le label « Genève région, terre d'avenir » que l'on retrouve dans les rayons des grandes surfaces genevoises, s'inscrit à présent aussi dans cette démarche de « production locale - vente locale ». Le projet consiste à tenter, par la traçabilité, de réduire les déplacements effectués par les aliments. Le kilo de pommes cueilli à Genève ne devrait plus parcourir 160 km aller-retour pour passer par la centrale de distribution et ensuite revenir à son point de départ (Berthet, 2003).

L'agriculture de proximité : un article

Un très bon résumé de l'état de la recherche sur l'agriculture de proximité nous est offert par un article paru en 2005, intitulé « Making reconnections in agro-food geography : alternative systems of food provision » écrit par trois chercheurs D. C. H. Watts, B. Ilbery, et D. Maye dans la revue *Progress in Human Geography*. Cet article est important car il tente de faire le point sur ce qui a déjà été dit sur la question. Je vais m'appuyer sur lui pour dégager les axes forts, tels que les présentent les recherches déjà effectuées dans le domaine anglophone. Cette lecture mettra aussi en lumière les différences de contextes entre la formulation de la question dans les littératures scientifiques francophones et anglophones. Cette lecture me permet aussi de dégager dans une vue synthétique les principaux mots-clefs du sujet.

L'article de Watts & al. se veut une traversée de la littérature scientifique anglophone consacrée aux systèmes alternatifs d'approvisionnement alimentaire (« alternative system of food provision ») et cela pour trois raisons :

- Le développement de l'économie alimentaire alternative (« alternative food economy ») est l'un des moteurs principaux des nouvelles recherches en géographie alimentaire (« agro-food geography »).
- Le débat est vigoureux sur l'économie alimentaire alternative et en particulier sur les **réseaux alternatifs d'approvisionnement alimentaire** (« alternative food networks (AFN's) »), la re-localisation de l'alimentation, et le tournant qualité.
- La notion d'« **alternativité** » de ces économies alimentaires est largement contestée, en particulier quand elle est attachée à des concepts très critiqués comme ceux de post productivisme et de nécessaire réencastrement (« embeddedness »).

Leur recherche est limitée de deux façons : d'une part, ils ne s'attachent qu'à l'examen de ce qui se passe en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, d'autre part, ils ne développent pas tout ce qui touche à proprement parler à la question de la consommation, se limitant plutôt à la production et à la commercialisation. Ils envisagent leur travail davantage comme une contribution à l'élaboration des bases conceptuelles pour les recherches à venir sur le sujet.

La notion d'« alternativité » demande de préciser à quel ensemble dominant elle se réfère. Avec une pertinence et une clarté qui échappent à la plupart des travaux scientifique (et en particulier en géographie) dans le domaine francophone, les auteurs n'hésitent pas à replacer leur objet d'étude dans le contexte politico-économique du capitalisme. Ils parlent du visage actuel du capitalisme qui est le néo-libéralisme et ses mouvements (« roll back », « roll out ») et relèvent les différentes interprétations en cours sur les failles potentielles de celui-ci, la recomposition de résistances tant pratiques que théoriques avec leur capacité potentielle à définir une « alternativité » à partir de la base. L'« alternativité », pour eux, ne doit pas s'évaluer uniquement sur le plan économique (ou écologique) mais doit aussi avoir un pendant politique (c'est-à-dire social et socio-spatial). Dans leur analyse du néolibéralisme et

du discours économique dominant, ils offrent un parallèle saisissant entre la construction de l'homo economicus (c'est-à-dire la transformation de la personne en un consommateur) et les nouvelles technologies appliquée au conditionnement et à la production des aliments, qui visent elles aussi à individualiser les composants. Ils relèvent aussi que cette tendance générale n'est pas incontestée, vu qu'un large mouvement de système alternatif d'approvisionnement alimentaire se met en place mais dont l'« alternativité » s'étend sur un spectre qui va de faible, à forte.

D'une part, on trouve des systèmes faibles en « alternativité » comme une bonne part des mouvements de re-localisation de la production, en particulier ceux issus du modèle des Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) qui a été élaboré tout d'abord en France. Leur « alternativité » est faible (tant économiquement que politiquement) puisque les régions déjà pauvres ont souvent moins de ressources pour y recourir que les régions déjà prospères et que la spécialisation économique qui en découle (production de Parmesan, par exemple) augmente souvent leur vulnérabilité générale. Le second modèle faible en « alternativité » est celui du tournant qualité qui est lui aussi très faible car il repose sur des normes qui sont très largement culturelles (ce qui est bon ou beau) et souvent définies comme marqueurs de classe sociale, tendances qui renforcent les mécanismes de fétichisation. De plus, les principes de hiérarchie entre les produits y sont souvent peu lisibles. Le point faible des deux approches, que ce soit celle AOC ou celle du tournant qualité, c'est qu'ils ne développent aucune attention aux circuits de distribution de leurs produits, ce qui les subordonne rapidement aux chaînes classiques d'approvisionnement alimentaire, au bénéfice souvent des plus puissants acteurs du marché.

D'autre système d'approvisionnement alimentaire résiste mieux à ces pressions et dégagent une « alternativité » plus élevée, il s'agit entre autres des réseaux alternatifs d'approvisionnement qui fonctionne largement à l'échelle régionale et sous-régionale. Echelle spatiale, pratique individuelle et confiance semblent avoir un rôle à jouer dans la qualité de ces réseaux mais il s'agit encore de pistes de recherche émergentes qu'il s'agirait d'explorer.

Suivant ces pistes, les auteurs de l'article remarquent que les chercheurs tendent à privilégier, dans une recherche d'« alternativité » plus forte, l'analyse des circuits courts d'approvisionnement alimentaire (« short food supply chains (SFSCs) »)⁸. Or pour les auteurs, s'il est clair que les SFSC, par leur simplicité, précédaient le système actuellement en place, cela ne justifie pas forcément à leur yeux l'engouement qui s'est développé dans la recherche pour le secteur alimentaire local (« local food sector »). En effet pour eux, trop peu de preuves ont été apportées jusqu'ici sur comment et où, la valeur économique est ajoutée et retenue dans ce genre de circuit. Malgré tout, ils admettent que les études sur les développements récents dans ce secteur⁹ laissent présager une « alternativité » plus forte que

⁸ comme nous l'avons, nous-même, tenté dans ce mémoire

⁹ Ils incluent sous cette appellation toute une série de pratiques : marchés paysans, « box schemes » (?), magasin fermier, vente à la ferme, agriculture contractuelle de proximité (« community-supported-agriculture »).

dans les systèmes précédents. Ils voient en particulier quatre dimensions alternatives principales : l'une spatiale, (réduction des trajets parcourus par les aliments), l'autre sociale (rétablissement du lien social, de l'interconnaissance et de la confiance), mais aussi une alternative économique (permettant tant de penser une activité productive en dehors des carcans capitalistes), et enfin la quatrième dimension pourrait être traduite comme « imaginaire et collective », dans un sens où ce mode de valorisation des circuits courts permet d'inclure plus de monde (voir tout le monde) en renversant les valeurs pré-établies : ce qui devient central ce sont les aliments de base, de première nécessité (légumes maraîchers, fruits etc...), simples et pas chers et non pas les biens à haute valeur ajoutée qui nécessitent toute une chaîne de transformation (vin, fromages, viandes racées, etc...) et qui sont, eux, les principaux bénéficiaires des campagnes de labellisation.

Les auteurs finissent sur une série de questions posées à la perspicacité des prochains chercheurs. Car s'ils ont construit leurs typologies (entre faible et forte « alternativité ») sur l'engagement (voir la subordination) de chacun des systèmes dans les circuits conventionnels d'approvisionnement alimentaire, un certain nombre de points restent en suspens :

- Comment s'assurer des qualités environnementales, en dehors de la labellisation dans ce type de vente¹⁰ ?
- Comment envisager la question des accents réactionnaires possibles de ce type de pratique ?
- Comment évaluer la part de la mobilisation que ces échanges inscrivent dans la dynamique des luttes régionales ?
- Par ailleurs, comment se prémunir contre la concurrence induite entre les différents circuits courts présents dans un même espace ou encore vis-à-vis des petits commerces de proximité (épicerie, marché, etc...).

Nous allons voir à présent que l'expérience des systèmes d'échange agricole de proximité fonctionnant sur le principe contractuel, permettent de répondre à la plupart de ces questions.

L'agriculture contractuelle de proximité

Pour cette recherche, j'ai réalisé mon travail de terrain sur un mode d'agriculture de proximité que l'on dit contractuelle¹¹ et plus particulièrement sur les Associations pour le Maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) qui font l'objet de la deuxième partie de ce chapitre. De façon générale l'agriculture contractuelle de proximité consiste en un abonnement à un panier de produits fournis par un producteur de la région. Les livraisons peuvent être une fois dans l'année, trimestrielle, ou même hebdomadaire selon les produits. Les expériences que j'ai

¹⁰ J'ajouterais que l'on peut se poser la même question vis-à-vis des conditions de travail des employé-e-s.

¹¹ En littérature scientifique francophone, je n'ai rencontré qu'un seul article portant véritablement sur le sujet (Dubuisson, Lamine, 2004).

étudiées consistaient en une livraison hebdomadaire d'un panier de légumes avec un engagement de six mois de la part des acheteurs et du producteur.

Il s'agit bien sûr d'expériences marginales mais non anecdotiques car leur développement récent en France démontre qu'elles touchent à des questions sensibles¹². Sans envisager la part politique de ces expériences, certains analystes (Donadieu, 2000) les rattachent à de l'agriculture de loisirs, où se trouveraient dissociés agriculture et commerce. C'est en effet ce que l'on peut voir au travers des jardins familiaux, mais aussi dans le soutien des habitants à des entreprises non rentables. Ainsi ils estiment que « le temps de ces pratiques est celui du loisir, du temps pour soi, que procurent l'âge de la retraite ou le privilège de l'argent » (Donadieu, 2000, p. 161). Si ce constat n'est pas complètement faux, il ne doit pas nous empêcher de voir les autres aspects de cette pratique, entre autres en termes politiques.

Les principes de l'agriculture contractuelle de proximité sont : un agriculteur et un groupe d'habitants de la même région liés par un contrat écrit de solidarité. Ce contrat fonctionne sur un préachat de l'ensemble de la récolte par les habitants. Il permet à ces derniers de recevoir à date convenue des produits frais dont ils connaissent la provenance et le mode de culture. Pour l'agriculteur, c'est une garantie de revenus hors des aléas climatiques ou de marché, ainsi qu'une valorisation complète de toute sa production, ce qui lui permet de pérenniser son exploitation sans recourir à l'endettement exponentiel.

L'agriculture contractuelle de proximité offre un certain nombre de réponses aux questions de Watts & al. Elle est basée sur la transparence des techniques donc offre aux adhérents toutes les garanties qu'ils souhaitent sur les modes de cultures. En particulier, les visites à la ferme ou encore les coups de mains qu'ils peuvent fournir de temps à autres, leur permettent de mieux comprendre les difficultés rencontrées dans la pratique par l'agriculteur et les techniques employées pour y remédier. Sur la question des aspects éventuellement réactionnaires de ces réseaux d'échange de proximité, mon travail de terrain sur la forme contractuelle d'agriculture de proximité ne m'a apporté aucun indice en ce sens. Je dirais même plus que le plaisir de l'échange et de la découverte est habituellement réciproque. J'ai pu constater, par exemple qu'un agriculteur trouvait autant de plaisir à participer au fait urbain (si on fait abstraction des embouteillages), que les adhérents de contribuer à la vie d'un bout de campagne. En revanche, il me semble que les ventes directes à la ferme sont à priori moins propices à ce genre de symétrie. En effet, le cadre tend à fausser le rapport ; les agriculteurs ont tendance à survaloriser les bénéfices de la vie à la campagne et les citadins à dénigrer leur vie citadine. Dans ce cas, les deux perdent le contact avec une part d'eux-mêmes, ce qui favorise habituellement les discours réactionnaires.

En ce qui concerne la question de la concurrence possible entre les différentes formes d'agriculture de proximité, les dernières études semblent montrer qu'il y a de la place pour

¹² Il serait peut-être intéressant de faire un parallèle avec les études sur d'autres mouvements marginaux mais non anecdotiques comme ceux des néo-ruraux (Hervieu-Leger, Hervieu, 2005 ; Siron, 2001).

tout le monde dans la vente agricole de proximité (Mundler, 2006), et que les unes auraient même un effet d'entraînement sur les autres.

Pour finir l'examen des questions de Watts et al., signalons la question des liens entre les luttes régionales et l'agriculture contractuelle de proximité. En effet, bien que notre analyse ne porte pas sur cette thématique, nous verrons que le rachat citoyen récent de terres pour les soustraire à l'urbanisation qui s'est effectué dans le sillage des expériences d'agriculture contractuelle, semble bel et bien développer un souci régional, peu présent auparavant dans un espace comme l'Île-de-France.

L'agriculture contractuelle de proximité a sûrement une longue histoire derrière elle, tant le principe en est simple, mais pour ce qui est de sa redécouverte, dans la deuxième moitié du vingtième siècle, on la doit à un groupe de femmes japonaises qui suite à un énième scandale d'intoxication alimentaire ont relancé cette pratique au Japon dans les années 1960. L'idée a fait son chemin, s'inscrivant durablement dans des expériences pilotes dans certains autres pays comme la Suisse et l'Allemagne, puis les Etats-Unis d'Amérique.

2.2 LES AMAP

En France, le mouvement en faveur de l'agriculture contractuelle de proximité est animé, entre autres¹³, par les Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP). Historiquement, le projet AMAP à proprement parler, est très récent. La première en France date de 2001, mais ces associations représentent aujourd'hui, 5 ans après, plus de 200 exploitations pour une population qu'elle nourrie de 24'000 personnes¹⁴. Ce modèle d'échange était déjà présent dans d'autres pays depuis longtemps (près de 30 ans en Suisse, 40 ans au Japon) mais il fut redécouvert à New York en 2000 par un couple d'agriculteur français¹⁵ en vacances (Coulon, 2006b). Pratiquant eux-mêmes une agriculture biologique, ils disposaient de débouchés importants tant sur les marchés qu'auprès de restaurants gastronomiques. Militants syndicaux, ils furent séduits par le principe mais ils doutaient cependant des chances d'introduire cette nouvelle technique de distribution en France. C'est seulement à la suite d'une rencontre autour de la Malbouffe organisée par ATTAC, que la jonction avec un groupe de personnes motivées par l'expérience va se réaliser. En avril 2001, s'effectue alors la première distribution, et devant son succès, les principes vont en être formalisés (la Charte), un nom générique déposé (AMAP), et le modèle va peu à peu s'étendre.

¹³ Je précise « entre autres » car certaines expériences ont pu exister avant le démarrage des AMAP à proprement parler, et d'autres pourront exister en dehors de cette acceptation aussi.

¹⁴ Selon, le dossier de *La Revue Durable*, n° 20, avril-juin, 2006, p. 54-56, on dénombrerait parmi les régions française qui comporte plus de 10 AMAP (actives ou en projet) : en tête la région PACA avec 79 AMAP, la région Midi-pyrénées avec 55, la région Île-de-France avec 52, et la région Rhône-Alpes avec 44.

¹⁵ Daniel et Denise Vuillon de la ferme des Olivades. url : <http://www.olivades.com/>

L'organisation nationale des AMAP n'est pas encore réalisée, il existe seulement des liens entre les différents réseaux régionaux qui ne couvrent pas encore l'ensemble de la France.

Travail de terrain

Dans mon travail de terrain j'ai souhaité comprendre ce qui se jouait dans cette solidarité entre des citoyens et un agriculteur, au travers de l'agriculture contractuelle de proximité et tenter de saisir concrètement ce que cela changeait dans leur rapport à l'environnement (physique, social, intime). Pour cela, j'ai choisi d'étudier l'expérience des AMAP parisiennes.

Les AMAP parisiennes¹⁶

Pour délimiter mon champ d'étude, j'ai choisi de me concentrer sur des associations répondant toutes à la même idée générale et affiliées au même réseau régional. Elles répondent ainsi toutes aux principes déposés sous le nom protégé « AMAP » (déposé par le réseau régional « Alliance Provence Alpes Côtes d'Azur » (appelé après Alliance PACA) en mai 2003¹⁷). D'autre part, elles se rattachent toutes à « Alliance Paysans – Consom'Acteurs Île-de-France » (appelé après Alliance IDF), qui est le nom du réseau régional mis en place à partir d'octobre 2004 en Île-de-France.

Certaines AMAP, en Île-de-France existaient avant la mise en place du réseau régionale, en particulier Pantin (1^{ère} AMAP d'Île-de-France, en octobre 2003), Plateau du Saclay (Jardins de Cérès), Nanterre, et était en projet une AMAP dans le 12^{ème} et à Créteil, mais je n'ai étudié aucune de ces associations-là.

Tableau : progression des AMAP en Île-de-France

	oct.03	oct.04	avr.05	avr.06	août.06
AMAP en fonctionnement	1	3	14	32	41
amap en projet	1	2	17	20	14

(Source : Nicolas Laurent, septembre 2006)

Encadré : informations complémentaires transmises par Nicolas Laurent

*En octobre 2005, 14 agriculteurs fonctionnent en AMAP, dont 11 maraîchers bio, 2 éleveurs bio, 1 céréalier conventionnel. En août 2006, 28 agriculteurs fonctionnent en AMAP, dont 18 maraîchers bio, 7 maraîchers raisonnés ou en lutte intégrée, 2 éleveurs bio, 1 céréaliers en reconversion vers la bio. Parmi ces agriculteurs, 5 des maraîchers et les 2 éleveurs ont leur ferme située en dehors de la région. Si on considère en moyenne 40 paniers par amap, nous avons actuellement : 40 paniers * 41 amap en fonctionnement * 2 personnes/panier = 3.280 personnes [inscrites dans ce système]*

¹⁶ Il existe une très bonne et belle carte de la région Île-de-France où sont indiqués les liens entre exploitations et AMAP, réalisée par l'IAURIF en collaboration avec Alliance IDF, en mai 2006. Ses dimensions ne me permettaient pas de la reproduire avec satisfaction dans une page A4.

¹⁷ « L'association Alliance Provence, porteuse du projet de création des AMAP [...] est détentrice des droits d'utilisation du terme auprès de l'INPI sous le n° 03 3 239 886, enregistré le 4/8/2003 » (Mundler, 2006, p. 43)

Au début juin 2006, on comptait à Paris seize AMAP en fonctionnement, j'en ai visité cinq, pour n'en retenir finalement que trois dans mon étude.

La grande partie des spécificités communes proviennent certainement de la Charte AMAP elle-même, mise en place par Alliance PACA, et des textes écrits sous forme d'outils pour faciliter le démarrage de nouvelles associations développées par la suite par Alliance nationale (Laurent, 2003), et Alliance IDF (Laurent, 2006).

La vie d'un participant citoyen à une AMAP comporte, à mon sens quatre moments réguliers et fondateurs qui peuvent nous intéresser :

- la visite de l'exploitation
- la distribution
- la cuisine des aliments
- la réunion de l'association

Dans ces quatre moments, la distribution tient une place de choix et fonctionne comme moyen de la vie de l'association, c'est sur elle que je me suis concentré pour cette analyse.

Les analyses

La théorie de la médiance propose comme piste l'idée des *prises, motifs, contrées, configurations, motivations*, que nous avons déjà évoqués brièvement. Mais quelles *prises* spécifiques offrent donc les AMAP à leurs adhérents ? C'est ce que nous allons envisager à présent.

Comment une distribution de légumes en centre ville peut-elle offrir des *prises écouménales* à ces participants ? Qu'est-ce qui distingue cette distribution, du choix des légumes que l'on peut faire dans une grande surface ? De l'extérieur pas grand-chose ne change mais à l'intérieur rien n'est pareil. Ce qu'il faut dire en premier lieu, c'est que la place de l'argent y est toute différente, dans les AMAP, on paie au début des six mois, puis plus aucun échange monétaire ne se fait.

En terme de *prises*, il faut évidemment partir des aliments en eux-mêmes et des **légumes** en particulier. Plusieurs éléments offrent des prises ou des motifs : la variété déjà, l'aspect ensuite, et la fréquence pour finir. La première année est aussi une année de découverte, des saisons et des variétés de légumes. Par exemple, le radis noir et le topinambour sont une découverte pour beaucoup. De manière générale, l'aspect non calibré et la terre dont ils sont recouverts constituent des apprentissages forts et directs. En AMAP, la production entière est valorisée, ce qui représente une des grandes distinctions avec les circuits classiques. Une pomme de terre en forme de cœur sera l'occasion de plaisanteries, des carottes enlacées de même. La longue saison d'hiver offre l'occasion de creuser son imagination pour faire du

différent avec du même (la base étant pomme de terre, poireaux, choux, pommes). L'été est attendu avec impatience. Même ceux qui craquent, et vont acheter leurs tomates en mai ou même juin dans un supermarché reviennent d'autant plus convaincus, après leur déception due à l'absence de goût).

La présence de **terre** peut donc aussi fonctionner comme *prise*. J'ai relevé deux faits : un agriculteur qui avait du mal lors du rangement du local de distribution à mettre la terre à la poubelle, a choisi de la reprendre avec lui. Certains adhérents lors de leur visite à l'exploitation ont obtenu de pouvoir emporter de la terre et font depuis pousser (avec plus ou moins de réussite) sur leur balcon certains légumes comme les tomates ou les herbes aromatiques dans la même terres que celle d'où proviennent les autres légumes. En d'autres termes ils ont rapatriés chez eux un bout de l'exploitation, alors que l'agriculteur en question ne trouvait pas raisonnable d'abandonner la terre qu'il travaille aux déchets urbains et l'a rapatriée à son lieu d'origine.

Au-delà des légumes, l'échange au sein des AMAP permet de retrouver *prise* sur des éléments qui ne sont pas concrètement présents (encore que) dans le local de distribution : en particulier les conditions météorologiques et d'autres éléments « naturels ». En effet, comme il s'agit d'une des préoccupations essentielles des agriculteurs, les **conditions météorologiques** sont aussi des prises et des motifs offerts aux adhérents lors de la distribution. Dans ce cas, on voit bien à l'œuvre une remise en cohérence du souci quotidien des contingences essentielles (on peut, d'ailleurs, se demander si ce leitmotiv des discussions d'ascenseur, n'est pas, entre autres, un reliquat de notre ancienne condition paysanne commune). De nombreux adhérents m'ont dit penser à leur agriculteur lorsqu'il pleut ou lorsqu'il gèle. Souvent, ils sont curieux des effets d'une semaine de pluies ou de soleil sur le travail aux champs. Lors d'une assemblée générale, est aussi apparu l'espoir que les pluies qui tombaient sans interruption depuis plusieurs semaines permettraient de rétablir le niveau de nappes phréatiques, mises à mal par la canicule de 2003. Les **éléments « naturelles »** semblent reprendre place dans le quotidien des adhérents : ils habitent une ville certes, mais ils dépendent d'un champs où se cultivent des légumes, ils partagent les affres des conditions météo, et sont tous situés en dessus d'une nappe phréatique. L'espace habité semble ainsi reprendre une certaine profondeur.

Ces *prises* ne pourraient pas suffire si elles ne s'accompagnaient pas d'un rapport au travail du paysan lui-même. C'est peut-être ici que pour reprendre la terminologie d'Augustin Berque, les *prises* s'agrègent en *motifs* voir en *contrées*. Il apparaît en effet difficile pour un adhérent de bien saisir une *prise* si ne s'assemble pas à d'autres et ne trouvent une cohérence dans un *motif écouménil* (le travail spécifique du maraîcher en question) et ne dégage pas une *contrée*, qui pourrait être la condition paysanne en général¹⁸.

¹⁸ J'applique ici une interprétation assez libre des théories de la médiance, *motifs* et *contrée* ne dégageant ici pas forcément un correspondant spatial direct.

On rencontre là, le rôle très important que détient le travail effectuable sur l'exploitation par les adhérents. Cela correspond en effet au seul moyen pour eux de se rendre compte du boulot qui est fourni par le paysan et son équipe. Or le système de participation des adhérents aux travaux des champs, qui est bien en place dans d'autres expériences, comme en Suisse à Genève aux *Jardins de Cocagne* (qui n'ont pas de lien avec le *Réseau Cocagne* français), ne semblent pas encore vraiment systématisés en Île-de-France.

Dans l'expérience suisse, les adhérents doivent tous donner au minimum deux demi-journées de travail par année (et plus s'ils le souhaitent), ce qui implique une bonne compréhension, surtout au fil des années, du type et de la masse de travail que l'agriculture représente. En Île-de-France, on peut noter tout de même que lors de gros travaux, certains agriculteurs ont réussi à intégrer les adhérents : lors du montage d'une serre, ou du ramassage de pommes de terre. Cependant plusieurs problèmes empêchent sa multiplication comme la mauvaise accessibilité de certaines exploitations sans voiture, la non motivation de certains adhérents et la méfiance des exploitants, en partie due, elle, à l'incertitude, diffuse mais pas forcément fondée, qui plane actuellement sur la question de l'assurance accident permettant de couvrir ce genre de collaboration.

Si l'agrégation des prises en motifs semble effective, le dégageant de l'identité paysanne comme *contrée* semble un pas encore à franchir¹⁹. Comment envisager le travail syndical agricole au sein des AMAP ? Quelles places pour les amapiens dans cet ensemble ? Tout semble encore à faire car si des sympathies et des alliances ne manquent pas de se constituer entre adhérents et mouvements syndicaux (OGM, défense du Bio, défense des terres, ect...), la participation et l'engagement politique classique (affiliation, lobby, action,..) sont encore en phase de démarrage²⁰.

Exemple: le statut des ouvriers agricoles

La question des ouvriers agricoles semble être un des motifs non explorés par les expériences d'agriculture contractuelle. Quelle place offrir aux ouvriers agricoles au sein du fonctionnement en AMAP ? Certes la plupart des agriculteurs fonctionnant en AMAP ont des petites surfaces qui leur permettent de travailler seul, d'autres tout de même ont recours au travail en équipe. En discutant avec un des agriculteurs, celui-ci exprimait la difficulté en Île-de-France à trouver des ouvriers agricoles : « Personne ne veut travailler aux champs » selon lui. La question est ouverte et elle ne pourra pas être traitée ici mais il est certain que les conditions de rémunération proposées sont un élément essentiel qui va de pair avec la revalorisation sociale ou non du secteur agricole en générale. Sur ces deux aspects les AMAP ont des bons outils en main pour dégager des solutions.

¹⁹ On pourrait reprendre pour avec profit comprendre cela certaines analyses sociologiques (Neveu, 2005, Siron, 2001).

²⁰ On peut noter que dans l'expérience des *Jardins de Cocagne* à Genève, 1 % de la cotisation des adhérents est reversé au syndicat Uniterre (correspondant de la Confédération paysanne pour la Suisse).

Ainsi selon la multiplication des *prises écouménéales* et leur bonne agrégation en *motifs*, nous pourrions avancer que notre première hypothèse, à savoir que les nouvelles expériences d'agriculture de proximité sont à même de dégager de nouvelles *prises écouménéales*, est plutôt confirmée. La question de la *contrée* reste, elle, ouverte.

CHAPITRE 3 : L'ENJEU PÉRIURBAIN

Pour répondre à la deuxième question sur l'esquisse d'une redéfinition des entités spatiales grâce à une *re-prise* d'un rapport médial au monde, il me faut explorer mon hypothèse selon laquelle un renouveau du rapport médial implique un renouvellement des mécanismes de *déploiement d'espace*. Nous allons prendre l'urbain comme exemple emblématique.

Le cas de l'urbain, vers une redéfinition ?

Dans le cas de l'urbain, un bon indicateur d'une nouvelle redéfinition de celui-ci est le sort réservé aux terrains périurbains. En effet, l'éclatement urbain actuel est dévoreur de ressources (énergétiques, foncières), et son action se situe particulièrement aux franges de la ville, dans ce que les statisticiens ont isolé comme étant le périurbain. C'est donc au cœur de ce nouvel espace que se joue une partie des choix territoriaux généraux et en particulier la définition de l'urbain.

Ainsi l'espace périurbain est au cœur des problématiques urbaines actuelles (Berque, Bonnin, Ghorra-Gobin 2006). Comme nous le dit Pierre Donadieu, « l'évolution des formes urbaines et rurales dans les aires périurbaines dessine donc le cadre de vie de la société du XXI^e siècle ; elle dépend, d'une part, de l'intensité de la pression foncière urbaine, d'autre part, de la politique des collectivités qui peuvent réguler les processus en cause grâce à la planification territoriale » (Donadieu, 2000, p. 161).

Plaçons tout d'abord le décor, le périurbain est une zone controversée, mise en évidence par l'Insee en 1996. Elle est tantôt louée comme le prototype de la ville-diffuse (Dubois-Taine, Chalas, 1997), tantôt honnie comme ville-campagne, c'est-à-dire le support de l'indistinction ville/campagne (Berque, 2005). Elle reste en dehors de cela un proto-territoire en mutation, où se love une partie des enjeux actuels, entre autres celui d'une possible ouverture du rapport social à la nature.

Prenons quelques instants pour décrire cette zone en France :

« Le découpage de la France en zones urbaines, périurbaines, rurales effectué par l'INSEE s'appuie sur sa nomenclature de zonage en aires urbaines (ZAU) de 1996 et les déplacements domicile-travail mesurés dans le recensement de la population de 1999. Les zones urbaines sont constituées de pôles urbains c'est-à-dire de communes où s'étend une zone bâtie d'au moins 2000 habitants et offrant 5000 emplois en plus. Les zones périurbaines comprennent les communes dont au moins 40% de la populations travaillent dans un ou plusieurs pôles urbains ou dans les communes attirées par un pôle urbain. Les zones rurales sont constituées des communes extérieures aux zones urbaines et périurbaines » (Scees, Gille, 2002, sans pagination).

On peut donner des images chiffrées de cette zone :

Tableau : Dimensions statistiques des zones géographiques définies par l'Insee

	% (en 1999) des communes	% (en 1999) de la population	% (en 1999) de la superficie	% (en 2000) du nbr d'exploitations
urbaine	8.6	61.0	8.1	8.6
périurbaine	40.8	20.9	33.1	34.8
rurale	50.6	18.0	58.8	56.6

(chiffres bruts tirés de Scees, Gille, 2002, sans pagination)

Analysons les caractéristiques de cette zone périurbaine qui ne sont pas évidentes au départ : il s'agit d'un tiers de la superficie de la France et elle regroupe un cinquième de sa population. Un peu moins de la moitié de ces communes y sont présentes et un tiers de ces exploitations agricole (celles-ci montent à plus de 2/5, c'est-à-dire un peu moins de la moitié si on inclut les exploitations urbaines que l'on n'imagine pas très éloignées).

Par ailleurs en termes de taille de commune et de densité :

Tableau : Taille et densité moyenne des communes françaises selon les zones géographiques

	taille moyenne des communes	densité moyenne
urbaine	14 km ² par commune	811 per/km ²
périurbaine	12 km² par commune	68 per/km²
rurale	17 km ² par commune	33 per/km ²

(chiffres bruts tirés de Scees, Gille, 2002, sans pagination)

On peut remarquer dans cette zone, un morcellement communal le plus fort des trois zones et pour une proportion de population très éloignée de l'urbaine mais qui reste tout de même double de la rurale.

En ce sens, cette zone périurbaine apparaît au noeud de plusieurs problématiques (urbaine, rurale, sociale, politique), ce qui justifie sûrement les nombreuses études qui lui sont consacrées depuis sa mise en évidence en 1996.

C'est pourquoi dans ce périurbain nous nous concentrons plus particulièrement sur la question des terres arables, comme approche symptomatique du rapport général à l'environnement et d'une dimension possible d'un nouveau déploiement d'espace. On peut d'ailleurs faire l'hypothèse que le sort qui leurs est réservé, a une influence sur l'appréhension du territoire en général. Si nous nous restreignons à la question urbaine, nous pouvons examiner combien elle dépend de la définition donnée au périurbain.

3.1 SCÉNARIO 1 ET 2 : DE LA CROISSANCE AU PAYSAGE

A propos du destin des terres arables présentes dans le périurbain, deux scénarios sont déjà présents dans l'univers des discours :

- Les terres arables du périurbain sont une réserve foncière pour le développement urbain. L'essentiel est le développement de la ville et des activités qui y sont traditionnellement attachées, les terres agricoles constituent alors une réserve foncière qu'il faut savoir utiliser au moment venu. Il est sous-entendu que notre nourriture provient sans problèmes, grâce aux transports, de régions éloignées spécialisées dans ce secteur économiques. L'agriculture périurbaine est comprise comme une **réserve de foncier**.
- Les terres arables du périurbain peuvent devenir un parc de loisir ou un parc paysager. En terme de paysages et de loisirs, leur vocation agricole n'est pas complètement remise en cause, une partie des terres peuvent rester en culture s'intégrant dans un système de verdure nécessaire à la qualité de la vie des citoyens. L'agriculture périurbaine est donc aussi entendue comme un élément du **parc urbain**.

Il est intéressant de voir si les AMAP offre une réelle alternative à ces deux premiers scénarios et quelle pourrait en être la forme ?

Des citoyens qui se mobilisent pour la préservation des terres arables aux portes de leur ville semblent un bon indice de déploiement d'espace différent de ceux des scénarios précédents. Dans le scénario un, les terres arables en tant que réserve de foncier n'avait aucune valeur propre. Dans le scénario deux (paysagé), ces terres arables ne prenaient de valeur que si l'on pouvait en jouir le week-end. Notre troisième scénario rompt avec les deux précédents mais pour bien le saisir, il est nécessaire de reprendre plus en détail les deux premiers scénarios.

Pour ce faire choisissons le concept de *sentier de dépendance* (ou *path dependency*) qui permet de bien voir les implications contingentes de chacun d'eux. C'est le professeur Jacques Sapir, directeur du Master « Etudes comparatives sur le développement », qui a proposé ce concept à notre réflexion lors du colloque interne au Master. Après l'avoir travaillé à cette occasion, j'ai choisi de l'utiliser comme outil dans ce mémoire. Selon l'encyclopédie Wikipedia, ce concept a pour origine, la théorie économique. Il se rattache aux théories dites institutionnalistes ou néo-institutionnalistes qui s'insèrent dans une compréhension de l'évolutionnisme économique (Veblen, Schumpeter ect..) et qui s'opposent à priori aux analyses de la théorie économique néoclassique, basées sur les principes de choix rationnels et d'équilibres automatiques²¹.

²¹« [I]es économistes évolutionnistes avancent aussi le concept de "sentier de dépendance" (*path dependency*) qui exprime l'idée que les performances et les trajectoires des firmes sont largement fonctions de leur histoire particulière et des routines qu'elles ont accumulées. Ainsi, un choix effectué au temps t (par exemple, l'adoption

Nous retiendrons, pour notre part, une définition de ce concept comme : l'ensemble des facteurs contraignants (idéologiques ou matériels) induits par un choix stratégique. En terme de déploiement d'espace, le *path dependency* permet de distinguer un système ouvert d'un système fermé.

Scénario 1

Le premier scénario qui considère les terres arables disponibles uniquement comme des réserves foncières, creuse de façon intenable deux *sentiers de dépendance* qui ferment en partie tout déploiement d'espace. Tout d'abord, il perpétue un sillon idéologique qui ne prend en compte que les intérêts des classes dirigeantes, sans considération aucune pour l'environnement social et écologique concerné. Ce sillon idéologique est profond mais dès lors que certaines de ces sources sont mises à jour²², il devrait être possible de le quitter. Le second *sentier de dépendance*, celui se rapportant aux données matérielles est largement plus inquiétant car ses conséquences sont pratiquement irrémédiables. La construction sur une terre agricole a une conséquence non rétroactive²³, en dehors de coûts exorbitants. Le bétonnage induit une dépendance forte des populations d'une région vis-à-vis des transports longues distances pour s'approvisionner en denrées alimentaires et les rend donc encore plus tributaires de leur solvabilité. Ces décisions creusent donc un sillon matériel et écologique profond dont il semble particulièrement difficile de sortir.

C'est à partir d'un tel constat que Daniel Vuillon de la Ferme des Olivades près de Toulon (Coulon, 2006b), à l'origine avec sa femme du phénomène AMAP en France, a incité, lors d'une rencontre à Paris le 10 février 2006, la société civile à demander au Conseil régional d'Île-de-France de réaliser un inventaire des terres fertiles et de décréter un gel des constructions sur celles-ci. Nous retrouvons ici des préoccupations proches du principe de précaution, que nous ne faisons que mentionner mais qu'il serait bon d'examiner plus en détail.

d'un certain standard technologique) va conditionner le développement futur d'un certain nombre de routines organisationnelles et donc les choix stratégiques futurs de l'entreprise. » (Contributeurs à Wikipédia, "Évolutionnisme (économie)," *Wikipédia, l'encyclopédie libre*.

http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89volutionnisme_%28%C3%A9conomie%29&oldid=3285358
(Page consultée le 16 septembre 2006).

²² En ce qui concerne le développement de la zone périurbaine, la part idéologique a été bien analysée par Augustin Berque qui y a dévoilé principalement un mouvement sémantique auquel on peut reconnaître (Berque, 2005 et 2006) trois bassins distincts : l'érémisme extrême orientale, le mythe grec de l'Arcadie, et l'individualisme moderne (qui trouve son aboutissement dans l'American Way of Life). Ces trois influences combinées confluent, selon Augustin Berque, à engendrer dans l'étalement urbain, l'indistinction ville/campagne qu'il condamne car elle serait intenable écologiquement et incapable de soutenir une cosmisation quelconque.

²³ Le géographe Alain Musset, nous a fait remarquer, à juste titre, qu'il s'agit pourtant d'une pratique courante dans les ouvrages de science-fiction.

Scénario 2

Le second scénario voit, lui, dans la préservation de certains espaces en culture, un élément constitutif d'un vaste parc urbain de proximité. Il s'agit d'un scénario que l'on appellera paysager. Ce scénario a l'avantage d'offrir un statu quo, car en s'opposant au bétonnage, il laisse toutes les possibilités ouvertes. Pourtant, il recourt pour cela à des arguments d'agrément qui suivent la définition de l'agriculture comme élément du décor²⁴.

Cette définition de l'agriculture comme décor urbain a déjà fait l'objet d'une présentation critique de ma part sur le cas de la Suisse (Coulon, 2006a)²⁵, mais on trouve aussi des textes clairs sur le cas français (Danadiou, Fleury, 1997 ; Donadiou, 2000), qui ont mis, à juste titre, l'accent sur les contraintes financières induites par ce type de projets.

Nous pouvons donc dégager le fait que le sentier idéologique de ce deuxième scénario, qui vise à s'opposer, de façon ponctuelle, aux opérations de bétonnage au nom de l'agrément paysager, ne s'éloigne pas radicalement du premier. En effet, il ne rompt en rien avec les grandes orientations sous-jacentes, en particulier la dichotomie sujet-objet induite par leur appréhension du développement et de la croissance.

En terme de sillon matériel, on doit admettre que le courant en faveur de la transformation des terrains agricoles en parcs urbains²⁶ développe une défense conséquente de certains espaces non-construits. Il offre donc une marge de manœuvre appréciable pour laquelle il faut cependant essayer de comprendre ce qui s'y joue.

Dans un article historique très documenté, Pierre Donadiou et André Fleury (1997) offrent une lecture détaillée des différents scénarii qui se sont développés au fil du temps sur le plateau de Saclay. Ils s'appuient pour cela sur l'étude réalisée par Mouez Bouraoui (1999, 2001) qui travaillait pour son doctorat sous leur direction. Ces deux chercheurs de l'Ecole de paysagisme de Versailles, mettent en évidence, le « besoin de nature » de plus en plus présent dans la population, et les tentatives faites par les pouvoirs publics pour y répondre. Nous voyons ressurgir la question des réseaux verts et autres ceintures vertes²⁷ dont le scénario terres agricoles/parcs urbains n'est en fin de compte que la dernière mouture. Les auteurs montrent bien les charges financières très importantes que cette option fait peser sur les

²⁴ Il serait intéressant, dans le cas du périurbain de recouper les effets paysagers et les questions relatives à la « distinction » telles que énoncées par Pierre Bourdieu (voir à ce propos, Debarbieux, 2005)

²⁵ Ma critique portait sur le statut de parc urbain envisagé pour les activités agricoles périurbaines dans la nouvelle topologie de la Suisse proposé dans l'ouvrage : DINER, Roger, HERZOG, Jacques, MEILI, Marcel, MEURON, Pierre de, SCHMID, Christian, 2006, *La Suisse ; portrait urbain*, Birkhäuser, Basel, 3 volumes.

²⁶ De tels projets ont déjà connu des phases de planification élevée : on relève en particulier dans le plan directeur de Genève de 1934, une couverture totale de la zone agricole par des cheminements et espaces publics relevant de la forme du parc, voir à ce propos les deux ouvrages aussi essentiels que passionnants (Léveillé, 2003 ; Cogata Lanza, 2003).

²⁷ Par ailleurs dont la généalogie a été bien démontré par Gilles Novarina (2003)

communes et régions. En effet, lors d'une mise dans le domaine public des espaces non construits (naturels, agricoles, forestiers) les charges deviennent très lourdes.

Il faut reconnaître qu'il existe plusieurs versions de ce scénario, plus ou moins onéreuses pour les collectivités en question :

- Des versions totales où l'espace agricole laisse place à de vastes espaces publics aménagés et entretenus par le service des espaces verts.
- Des versions intermédiaires où les exploitations agricoles passent un contrat avec les collectivités pour ménager des espaces accessibles à tous, à l'intérieur des parcelles exploitées, ou entre elles, et pour entretenir les chemins.
- Des versions minimales où le parc se transforme en écotope. Non entretenu, le parc devient une réserve dans laquelle seuls quelques espaces sont sécurisés et sont offerts au parcours (version mis en place dans la forêt de Sihl près de Zürich en Suisse²⁸).

Pierre Donadieu et André Fleury concluent leur article sur une partie ouverte à la recherche de nouveaux *modus vivendi* et c'est largement dans cette optique que nous souhaitons développer à présent un dernier scénario qui offrirait une place conséquente à l'agriculture de proximité.

3.2 SCÉNARIO 3 : L'AGRICULTURE RECONFIRMÉE

Il est important de dégager le scénario territorial alternatif proposé par les AMAP, et sa correspondance en terme de *déploiement d'espace*. Revenons pour cela à une expérience concrète : celle du plateau de Saclay, qui fut le déclencheur de ma réflexion sur le périurbain (Coulon, 2006b). Certaines informations à caractère historique sont issues d'autres travaux (Fleury, Donadieu, 1997, Bouraoui, 1999, 2001) ; les informations plus récentes relèvent de ma propre recherche.

L'exemple du plateau de Saclay

Ce plateau avec ses habitants mobilisés a été, et reste un élément moteur de la reformulation de la question agricole par le biais citoyen²⁹ de la région Île-de-France.

²⁸ « Dans la forêt de la Sihl, qui occupe une superficie de 10 km², plus aucune coupe de bois n'a eu lieu depuis 1999. La hêtraie est en train de retourner à l'état où elle se trouvait du temps des premiers habitants de la Suisse. Bien sûr, la nature n'a pas encore repris complètement ses droits, mais l'incitation à la découverte est déjà là : un sentier d'initiation forestière de deux kilomètres mène du centre d'information à l'école en longeant le Langmoos. www.sihlwald.ch » (Rey, 2006, p. 8). Il s'agit d'une version très en vogue actuellement en Suisse auprès des tenants d'un ultralibéralisme qui ne supportent plus les subventions accordées au agriculteurs en particulier en zones de montagne (Coulon, 2004), et dont la dernière proposition (Diener et al., 2006) propose d'abandonner une bonnes parties de vallées alpines à la nature en stoppant les politiques d'aménagement et de sécurisation, sans considération pour les populations qui y résident.

Histoire

Le plateau de Saclay, une vaste étendue de 5000 ha qui, après avoir été drainé sous Louis XIV pour fournir les jeux d'eaux du Palais de Versailles, s'avéra détenir une part des terres les plus fertiles d'Île-de-France. De ce fait, sa vocation agricole l'a tenu à l'abri de l'industrialisation générale du périurbain parisien jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Dès ce moment il subit l'implantation de pôle de recherches scientifiques stratégiques (entendez militaires) avec une première installation du CEA (Centre d'Etude Atomique) en 1949, suivit de près par des centres polytechniques. L'élite française de cette époque semblaient préférer offrir à la vue de ses équipes de scientifiques et d'étudiants, triés sur le volet, la vue des champs et des paysans, plutôt que celles des usines et des ouvriers situées un peu plus bas. On assiste dès lors à une « gentrification », comme l'on dit dans le jargon géographique, du plateau. Les chercheurs souhaitaient, j'en fait l'hypothèse, offrir à leur famille le « paysage » idyllique, « d'un autre temps » (sans ouvriers !), qu'ils avaient eux-mêmes devant les yeux pendant la journée.

AMAP

Le plateau de Saclay, marqué visiblement par cette coexistence urbain-agricole, fut le berceau d'une des premières AMAP³⁰ en Île-de-France. D'ailleurs, leur site internet héberge toujours celui du réseau régional. Pourtant, c'est moins leur AMAP à proprement dit qui va nous intéresser ici que le premier mouvement de rachat citoyen de terres en Île-de-France qu'ils ont su visiblement porter.

Rachat de terre

Ce plateau fut, tout récemment en effet, le lieu du premier achat par des citoyens, de terres cultivables pour les soustraire à l'urbanisation en Île-de-France. En effet, en 2005, devant l'échéance prochaine de la vente de 180 ha sur le plateau, une Société civile immobilière « SCDAD-IDF, Terres fertiles »³¹ s'est constitué. Au moyen d'une souscription de 50 euros elle a pu en trois mois réunir suffisamment d'argent (140'000 euros donc 2800 parts) pour racheter 20 ha et pour assurer leur mise en culture pérenne. Cette initiative est, semble-t-il, issue de l'AMAP, déjà constituée sur le plateau et du réseau régional. Il s'agit évidemment

²⁹ Il apparaît en effet que le syndicalisme paysan, représenté par la Confédération paysanne en France, n'ait pas encore vraiment d'implantation en Île-de-France. Je me fie là aux informations orales que je n'ai pas eu l'occasion de vérifier auprès de la centrale syndicale elle-même.

³⁰ Cette AMAP ne relie pas une population de l'urbain dense à un agriculteur en périphérie mais relève des habitants du plateau même, des habitants du périurbain. Il est à relever que la démarche solidaire entreprise entre les couples d'agriculteurs et l'AMAP en question m'a semblé, au travers de ce que j'ai pu en lire, très intéressante et peu fréquente. La norme étant souvent en AMAP de s'associer avec un jeune agriculteur néo-rural maraîcher convaincu du bien fondé de la culture biologique. Je généralise de façon un peu rapide mais c'est un cas assez fréquent. Or, sur le plateau, on rencontre un cas très différent, car l'exploitation partenaire fonctionnait visiblement en agriculture conventionnelle de grande culture avant sa mise pour partie en AMAP. Il semble que la qualité du dialogue continu soit très riche, ce qui expliquerait le passage petit à petit d'une partie des terres en bio. Il apparaît par ailleurs (et ce n'est pas anodin), que comme au Japon dans les années 60, le rôle des femmes ait été fondamental dans cette entreprise.

³¹ Société Civile pour le Développement de l'Agriculture Durable en Île-de-France, Voir leur site : <http://terresfertiles-idf.org/>

d'un précédent significatif qui a dès lors mis à l'ordre du jour des AMAP la question périurbaine. Cette initiative montre qu'il existe des moyens de légitimer la question de la préservation des terres arables en proximité des villes, de Paris en l'occurrence, au niveau des politiques régionales.

La souscription qui semble avoir touché d'autres parties de la région francilienne moins directement concernées³², permet d'attester d'une première base sociale régionale sensibilisée à la problématique des terrains en zone périurbaine.

Dans ce troisième scénario, c'est la valeur alimentaire des terres à proximité des villes qui est reconfirmée. Les terres agricoles en zone périurbaine sont les réserves les plus proches dont disposent les citoyens pour se nourrir. Pour l'explorer, il nous faut mieux envisager les liens entre AMAP, médiance, déploiement d'espace et urbanité ? En d'autres termes assiste-t-on à un *déploiement d'espace* symbolique ou matériel ?

Après enquête, il m'apparaît que les terrains rachetés, comme dans le cas du plateau de Saclay, ou bien les terres du maraîcher associé à une AMAP, font plus effet de *déploiement* symbolique que matériel. C'est moins la possession de la terre ou même sa vue qui compte que sa présence symbolique. L'accès à la nature semble se réaliser grandement par les récits et mises en scène que ce système d'échange permet. La cuisine qui est de toute façon une mise en scène des aliments, se base dans le cas des AMAP aussi sur leur provenance et leur histoire. La séance de distribution hebdomadaire des AMAP relève, autre exemple, d'une véritable cérémonie symbolique où sont échangées portions de nature contre reconnaissance sociale. Sans oublier, comme déjà noté, les personnes qui avaient emporté de la terre lors de leur visites de l'exploitation et y avaient fait pousser sur leur balcon, en ville, des plantes aromatiques et des tomates. Le rachat des terres du plateau de Saclay promeut, auprès des souscripteurs, une véritable fierté, riche en imaginaire géographique.

Nouveau modèle urbain ?

Faut-il penser que la complémentarité entre espaces cultivés et espaces habités permettent une redéfinition non conventionnelle de la ville et de sa forme contemporaine, l'urbain ? Habiter en ville signifierait ainsi participer aux cycles agricoles, percevoir le froid, le gel et le soleil, c'est-à-dire avoir prise avec l'environnement qui nous constitue autant que nous le modelons ? Dans ce sens, les denrées de base distribuées au travers des AMAP offrent une parcelle de nature, de la région et une part du travail de l'autre. Les adhérents retrouvent des bases pour exprimer leurs besoins en tant que citoyen. Ce besoin n'est peut-être pas tant d'habiter la campagne que de reconnaître le lien qui la relie à eux. Ne pas être mis en boîte, ne pas être entièrement défini par sa position soit d'urbain soit de rural mais développer des solidarités entre les deux univers semble permettre à chacun de dégager un univers des

³² La répartition géographique des souscripteurs donne : 70 % dans les environs du plateau, 20 % dans le reste de la région Île-de-France, 10 % dans le reste de la France et 3 internationaux (information reçue par Nicolas Laurent).

possibles, un espace démesurable. Ainsi, si les AMAP sont bien un système d'échange qui permet de soutenir un petit producteur, il semble qu'il s'agisse tout aussi bien d'un système d'échanges qui soutienne les citoyens. Les voilà reconfirmés dans leur tâche, dans leur vie, grâce au contact qui est repris avec une région, une ville et leurs co-habitants. L'échange peut avoir lieu, les solidarités de base peuvent se renouer. *Prises et déploiements d'espace* permettent une reconnaissance des uns et des autres.

Il peut donc exister un rapport entre médiance et configurations spatiales. Ce rapport s'appuie sur une mise en résonance entre des pratiques d'espaces très différenciés : l'urbain dense et les espaces dévolus à la production agricoles. Cette correspondance ou interconnaissance s'opposent au *manque-à-être inhumain* en permettant de rétablir une communication entre naturalité et urbanité. Ceci permet aussi d'envisager un autre destin pour la ville de demain.

Cette nouvelle ville émergente n'a pas de morphologie préétablie. Elle serait faite d'hybridations diverses, à inventer, entre espaces bâtis et espaces mis en culture. Les champs à proximité de la ville ne seraient plus envisagés comme décor ou parc mais comme parcelles de production. Les critères esthétiques seraient eux aussi, comme ils le sont déjà à l'intérieur des AMAP, remis en question car ces champs sont souvent couverts de serres bâchées de plastique, seuls moyens thermiques écologiques, sous nos latitudes, d'étendre les périodes de récoltes. L'essentiel de ces configurations résideraient dans le fait qu'elles seraient portées par un projet collectif. Elles attesteraient de contacts repris et de solidarités retrouvées. Cette nouvelle forme urbaine découlerait ainsi de priorités établies collectivement à l'intérieur desquelles l'agriculture détiendrait une place de choix. Il s'agirait, en ce sens d'une nouvelle contractualité urbaine.

CHAPITRE 4 : CONCLUSION

4.1 MÉDIANCE ET OUVERTURE SOCIALE DU RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT

Ce mémoire nous a permis d'envisager les liens entre pouvoir et médiance, entre agriculture et ville. Pour cela, il fallait porter le regard sur les nouvelles expériences d'agriculture de proximité, en particulier celles dite contractuelles, qui naissent à Paris mais aussi un peu partout dans le reste de la France, et à l'étranger.

Mes hypothèses postulaient qu'à l'intérieur de ces nouvelles expériences, les populations se débattaient pour se réapproprier les moyens de définir elles-mêmes les relations qu'elles souhaitent entretenir avec leur environnement (physique, social et même intime, ai-je suggéré). Cette relation à l'environnement a été envisagée comme importante car elle est justement le support de la médiance (couplage des deux corps) qui fonde, me semble-t-il, la source de la créativité et donc de la liberté humaine³³. La relation à l'étendue terrestre tient, parmi toutes les relations à l'environnement (social ou intime), une place particulière de catalyseur, car c'est à l'intérieur de celle-ci que se trouvent la plupart des *prises*, ancrages, arrimages communs et explicités. C'est ce que nous avons envisagé dans l'exploration de la première hypothèse (Chapitre 2). A partir de ces *prises*, seule une relation nourrie symboliquement à l'étendue terrestre semble à même de remplir parfaitement cette fonction de terrain commun, c'est ce que nous avons détaillé pour l'examen de notre seconde hypothèse (chapitre 3).

Ainsi, il est apparu assez clairement que les nouvelles expériences d'agriculture de proximité offraient un grand nombre de *prises* par la compréhension de la réalité agricole (connaissance des légumes, des éléments « naturels », des gens, des contraintes de terrain et des techniques de culture) à laquelle elles donnaient accès. On sortirait ainsi du paysage-décor (prototype de la non-relation à l'étendue terrestre me semble-t-il) pour s'engager dans une constitution d'un paysage du quotidien au moyen de *prises*, de *motifs* et de *contrées* et enfin *configurations* édifiées au travers de cette pratique.

En terme de pouvoir pour les populations, il s'agit de la réappropriation des éléments constitutifs de la médiance, en particulier des termes de la relation à l'étendue terrestre, au moyen d'un réinvestissement de la question agricole. Ceci semble aujourd'hui être une des moyens prisés pour dégager une marge d'autonomie. Sans réussir à évaluer l'impact social de ce mouvement à ce stade de la recherche, il nous semble néanmoins intéressant de repérer ici en conclusion les apports significatifs comme perspectives de recherche.

³³ Je m'appuie pour dire cela sur les perspectives ouvertes par les recherches de Cornélius Castoriadis sur l'imaginaire et l'imagination (Poirier, 2004).

Tout d'abord, ce mouvement a démontré qu'il existait un lien de sens fort entre la ville et l'agriculture. La ville a une réalité agricole, l'agriculture a une réalité urbaine. L'une et l'autre ne s'opposent pas ; elles auraient même un lien substantiel qui les unit.

Nous savons qu'elles sont nées de façon concomitante dans la préhistoire, par l'invention de nouveaux dispositifs³⁴ de vie en collectivité, les greniers, les clôtures, le partage des récoltes, et les ordres de succession (Mazoyer, Roudart, 2002, p. 110). A l'inverse, les agricultures sont aussi influencées par les faits urbains, par les bassins de consommations que les villes représentent. C'était sûrement ce « contact effectif » (Berque, 2000, p.208) qu'actualisaient les halles au centre de Paris, avant leur déplacement à Rungis. On pourrait donc estimer que c'est autant la perte de la ville (en tant que relais et partenaire) qui condamne les agricultures contemporaines que la perte de liens aux agricultures qui condamne les villes.

Ce mémoire aura, ainsi, mis à jour le développement récent d'associations visant à retrouver le nœud de ce sens au travers de la mise en correspondance, par l'agriculture, de l'espace de la ville et de l'espace des cultures. L'exemple des AMAP montre comment cet échange d'avantages et de ressources peut offrir d'autres perspectives, que la fuite en avant à la conquête des espaces libres. Ce mouvement lutte contre l'illusion d'une séparation radicale qui correspond en fait à la renonciation aux bases de notre vie commune.

L'agriculture contractuelle de proximité offre donc des pistes certaines pour penser une mise en cohérence de la consommation et de la production par de l'aménagement du périurbain. Il est à noter qu'à côté des expériences pratiques que nous venons d'examiner, cette mise en cohérence d'espaces de production et de consommation et l'idée de souveraineté alimentaire commence à faire du chemin dans l'univers théorique aussi. Ces idées font, à présent, l'objet de premières études nourries dont celles que l'on appelle écorégionales. Pour preuve, l'exemple de deux bilans écorégionaux : Genève (AgriGenève, Jardins de Cocagne, 2001), et la région du Limousin (Bailly, 2006). On y voit apparaître avec force la déconnexion actuelle et profonde entre production agricole régionale et besoins alimentaires de la population.

La deuxième conclusion que nous avons réussi à dégager, grâce à la théorie de la médiance, est une confirmation du fait que les résistances agricoles et urbains actuelles ne sont pas dues à des franges réfractaires à une révolution en soi des relations existentielles, mais plutôt à sa formulation néolibérale en cours (la ville émergente, les politiques agricoles communes, ect..). Des résistances s'opposent aujourd'hui un peu partout à ces politiques prônées qui fonctionnent comme des fuites en avant. Ces politiques ne constituent pas du tout une reformulation des relations existentielles, comme l'avait été, par exemple, la révolution néolithique, mais bien un refoulement de celles-ci et de leurs conditions sociales de base.

³⁴ J'utilise le terme de dispositif avec prudence, c'est un concept très travaillé qui demanderait une recherche en soi. Je m'en tient à la définition de Michel Lussault, « le dispositif est une configuration stabilisée dans laquelle l'espace joue un double rôle : celui d'opérateur de traduction [...] et celui d'un support de délégation » (Lussault, 2003, 266-267)

Par ailleurs, les révolutions existentielles ont toujours été le fait des populations elles-mêmes puisant dans les ressources qui leurs étaient propres. Si l'on souhaite être au plus près des bouleversements à venir des relations existentielles, il faut donc saisir les conquêtes concernant l'élargissement des ressources (sociale et physique) disponibles et renouvelables qui les permettront. En effet, les premières ressources sont les êtres humains eux-mêmes et la place qui leur est socialement offerte ; les secondes bien sûr sont la disponibilité des éléments naturels propres à leur vie. Or, dans l'un et l'autre cas, c'est la ville et l'agriculture qui sont les dispositifs historiques de démultiplication de ces forces qui ont été les plus effectifs et les plus pertinents jusqu'à présent.

A mon sens, il faut donc être plus attentif à comment les gens qui ont encore à l'esprit cette nécessité de la démultiplication se réapproprient ces deux dispositifs, plutôt que de suivre leurs liquidateurs. Par ailleurs il s'agit de combattre concrètement l'inhumanité des restrictions (constructions de mur, ségrégations, hiérarchisations, gaspillages de l'énergie, pollution, frein à la mobilité des personnes etc...) qui constitue le cœur de ces politiques de liquidation, présentes depuis au moins les 50 dernières années, et dont le néo-libéralisme est l'avant-dernier avatar. Face aux mirages qu'elles développent et qui cultivent notre « a-médiance », seul un projet collectif, l'invention d'outils politiques interterritoriaux peut nous donner les moyens de résister. Dans ce sens, les AMAP paraissent une tentative prometteuse et intéressante.

4.2 MÉDIANCE ET POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE

Ce travail d'analyse portait sur l'inventivité sociale des populations en lutte pour l'obtention de marges de manœuvres et ainsi la conservation de la disponibilité de leurs ressources. En d'autres termes, il relève une dialectique entre des populations qui se débattent pour garantir leur autonomie et les mécanismes de domination auxquels elles ont à faire face. Dans ce sens mon intérêt de chercheur en géographie n'est ni l'espace, ni l'étendue terrestre en soi, mais bien les programmes d'action qui s'en saisissent et les transforment en configurations spatiales et en motivations écouménaes.

Je me réfère en particulier à toutes les formes de lutte collective, de réappropriation sociale des sources de richesse et de détournement des contraintes sociales au profit de la vie en commun (Zinn, 2002). Nous avons vu que dans la vie d'une population, d'une collectivité, d'un groupe, les dimensions spatiales et temporelles de l'étendue terrestre – c'est-à-dire les définitions d'entités comme la ville, la campagne, la notion de lointain ou de proximité - peuvent être des instruments importants d'action et de solidarisation contre les diverses formes d'exploitations. Par ailleurs ces dimensions ne manquent pas d'être le support de nombreuses et constantes réflexions de la part de l'ensemble des populations elles-mêmes. Comme nous l'avons vu, j'essaie dans mon rôle de géographe d'étudier les configurations spatiales et les motivations écouménaes mais surtout de ne jamais les dissocier du

programme d'actions qui s'en est saisi. Ces aspects sont fondamentalement reliés et solidaires.

Le concept de médiance se veut une pierre supplémentaire dans la compréhension générale du fonctionnement relationnel des être humains. De la même manière que Freud a découvert l'inconscient comme une part essentiel du fonctionnement psychique humain (tension interne), la médiance pourrait tenir lieu de compréhension des liens essentiels qui nous lient à notre environnement physique et social (tension externe). A mon sens, la découverte de la médiance pourrait être envisagée comme une nouvelle attaque de la connaissance (après Galilée, Darwin, Freud) contre les prétentions narcissiques humaines et leurs diverses formulations historiques. Mais comment appliquer cette dernière découverte ?

En médecine la découverte de l'inconscient s'inscrivait dans le champ médical des soins. Les psychanalystes soucieux des applications thérapeutiques ont dû se battre pour qu'elles soient reconnues parmi d'autres (en dehors de toute répression directe), et proposées au libre choix (intérêt, culture, et éthique personnels) du patient. Il leur a fallu aussi exprimer sa cohérence théorique interne et se confronter à des questions de politique de santé publique. A leurs avantages, la science médicale et ses applications sont intimement liées à une pratique.

La médiance par certain aspect se trouve face aux mêmes choix, soit les géographes recherchent uniquement dans le champ géographique les moyens de tester la cohérence interne de cette théorie, soit ils poussent ses conséquences jusqu'à la confrontation avec les applications réelles et/ou politiques.

Dans ce travail, j'ai évité, en ces sens, de me référer à une ontologie des rapports humains à l'étendue terrestre, c'est-à-dire à une théorie dans l'absolu des déterminations des rapports des humains à l'étendue terrestre. En effet si ces rapports sont indéniables, leur appréhension en dehors de chaque contexte reste difficilement opératoire pour l'analyse des enjeux sociaux en présence.

Dans mes sources d'inspiration je noterai en sciences sociales, la sociologie bourdieusienne et la territorialité raffestinienne qui ont déjà illustré ce genre de transfert entre découverte et environnement social. Les chercheurs qui ont adopté ces théories ont su dégager des outils précieux d'analyse stratégique de la réalité humaine (habitus, champs, relation, tyrannie visuelle, négativité). Inscrites dans la tradition marxiste (marxienne ?), ils partent du postulat que les rapports de pouvoir existent, et offrent, dans leurs analyses, des instruments pertinents et efficaces de compréhension des enjeux en présence, dans la perspective d'un projet d'émancipation collective. A l'intérieur de ces analyses, la question de la nature humaine n'est abordée que tangentiellement. Leur intérêt réside plutôt dans l'examen des structures sociales dominantes entendues par principe comme liberticides en particulier au travers de la naturalisation des catégories de pensée et de classification qu'elles exercent. Leurs analyses

de ces structures de pouvoir permettent d'envisager les moyens pour les populations de s'en émanciper.

Mon pari, dans ce mémoire, fut d'embrayer la théorie de la médiance à cet objectif d'émancipation collective, en estimant le potentiel de critique des catégories de pensée dominantes qu'offre cette théorie. Ma distance vis-à-vis de l'ontologie, devait me permettre de ne pas critiquer la naturalisation par une autre naturalisation (qui voudrait que ce soit dans la nature des choses d'être telles que l'on nous les présente)³⁵. Car si le point de vue de la médiance est heuristique ce n'est pas parce qu'il clôt, grâce à ses découvertes, le débats sur la vie sociale des êtres humains, mais parce qu'il nous permet, en déplaçant nos catégories de pensée, de dévoiler la construction des plus anciennes. Il nous a donc fallu être attentifs à ne pas simplement remplacer des catégories par d'autres mais de fournir une analyse un peu nouvelle, susceptible d'être elle-même critiquée.

Paris, version après soutenance, 30 septembre 2006.

Contact : socialhistorique-contact@yahoo.fr

³⁵ Je me réfère au principe de naturalisation, comme moteur de l'idéologie, bien mis en évidence par Luis J. Prieto, 1975.

RAPPORT SUR LE MEMOIRE DE MASTER DE M. BAPTISTE DE COULON *Médiance, pouvoir et agriculture de proximité: l'exemple des AMAP franciliennes.*

Le travail de Baptiste de Coulon applique aux AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) la théorie de la médiance, développée par A. Berque à partir du texte fondateur de WATSUJI Tetsurô, Fûdo (1935; "médiance" traduit le concept de fûdosei, créé par Watsuji qui le définit comme "le moment structurel de l'existence humaine"). Il utilise en particulier en ce sens les notions de prise, motif, contrée, configuration. Ayant posé d'abord les grandes lignes de la théorie, le mémoire met ensuite celle-ci à l'épreuve d'une étude de cas très concrète et ciblée. Les AMAP n'ont que quelques années d'existence en France, mais ce mouvement est né au Japon voici déjà une quarantaine d'années. Il s'agit de lier par contrat des agriculteurs périurbains à des consommateurs urbains. La formule est en rupture radicale avec les pratiques de la grande agriculture productiviste et des grands circuits de consommation, qui sont de plus en plus abstraits du milieu et en ce sens expriment une "a-médiance". Elle réinsère les liens entre producteurs et consommateurs dans des circuits concrètement localisés, personnalisés et temporalisés. En cela, cette "nouvelle contractualité" redécouvre la "contingence essentielle" de la connexion entre nature et société. M. de Coulon met pertinemment le doigt sur quelques uns des aspects de cette reconnexion nécessaire, dans le sens d'une problématique de la soutenabilité. Bien que ce travail n'introduise pas la perspective d'une thèse, il ouvre indubitablement une piste de recherche intéressante.

Le jury (composé de Mme Nathalie Blanc et du directeur de mémoire) se met d'accord pour la mention Bien.

Augustin Berque
Directeur du mémoire
Mercredi 27 septembre 2006

BIBLIOGRAPHIE

- AGRIGENEVE, JARDINS DE COCAGNE, 2001, *Agriculture contractuelle 2001 ; proposition au DIAE (Canton de Genève)*, 16p. url : <http://www.cocagne.ch/pdf/AgriContractuelle.pdf>
- ANTHEAUME, Benoît, GIRAUT, Frédéric, 2005, « Au nom du développement, une (re)fabrication des territoires » ANTHEAUME, Benoît, GIRAUT, Frédéric, dirs, *le Territoire est mort, Vive les territoires !*, IRD, Paris, p. 9-36.
- BAILLY, Emmanuel, 2005, *Vers une démarche Ecorégionale... ; le concept d'écorégion ou comment restaurer le système immunitaire des régions*, Assises du Limousin, 124 p. url : <http://www.notre-planete.info/ecologie/devdurable/region/ecoregion2005.pdf>
- BEAUD, Stéphane, WEBER, Florence, 2003(1997), *Guide de l'enquête de terrain ; produire et analyser des données ethnographiques*, éd. de la Découverte, Paris.
- BELIN, Emmanuel, 2002(1997), *Une sociologie des espaces potentiels ; logique dispositif et expérience ordinaire*, éd. De Boeck, Bruxelles.
- BENASAYAG, Manuel, 2006, *Connaître est agir ; paysages et situations*, éd. La découverte, Paris.
- BERQUE, Augustin, 2000, *Ecoumène; introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, Paris.
- BERQUE Augustin, 2003 (11 octobre 2003), « Lieux substantiels, milieu existentiel: l'espace écouménel », Communication au colloque « Les espaces de l'Homme », Collège de France, 14 et 15 octobre 2003.
- BERQUE, Augustin, 2004a, « [Commentaire] Vers une ontologie du paysage », *Nature Sciences Sociétés*, n°12, p. 305-306.
- BERQUE Augustin, 2004b(28 août 2004), « A la recherche de la Source aux fleurs de pêcher (Histoire orientale de l'urbain hors les murs) », Communication au Colloque international Les trois sources de la ville-campagne, Cérisy-la-Salle, 20-27 septembre 2004, publié par la suite dans les actes du colloque, in Berque, Augustin, Bonnin, Phillippe, Ghorra-Gobin, Cynthia, (dirs), 2006, *La ville insoutenable*, Belin, Paris, p. 237-250.
- BERQUE, Augustin, 2005, « Les trois sources de la ville-campagne et ce à quoi elle aboutit », Conférence, Centre Jacques Berque, Rabat, 12 janvier 2005, 5 p.
- BERQUE, Augustin, 2006 (9 avril 2006), « Qu'est-ce que l'espace de l'habiter ? », Colloque « Habiter », Institut d'urbanisme de Paris, 11-12 mai 2006, 8 p.
- BERQUE, Augustin (dir.), [2006 ; à venir], *Mouvance II ; du jardin au territoire, soixante-dix mots pour le paysage*, éd. de la Vilette, Paris, sous presse.
- BERQUE, Augustin, BONNIN, Phillippe, GHORRA-GOBIN, Cynthia, (dirs), 2006, *La ville insoutenable*, Belin, Paris.
- BERTHET, Marie-Avril, 2003, *Filières agricoles, distribution et stockage des produits de l'agriculture dans le canton de Genève ; rapport de stage aux Jardins de Cocagnes*, Mémoire de maîtrise en géographie, Université Lumière Lyon II.
- BLANC, Nathalie, 2000, *les animaux dans la ville*, Odile Jacob, Paris.
- BLANC, Nathalie, ESTÈBE, Philippe, 2003, « Géographie et politique : face à face », *Ecologie politique*, n°27, p. 79-89.
- BLANC, Nathalie, MATHIEU, Nicole, MOREL-BROCHET, Annabelle, GAJEWSKI, Philippe, GRÉSILLON, Lucile, HEBERT, Florent, HUCY, Wandrille, RAYMOND, Richard, 2004 « Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'Eden rêvé et recréé », *Strates*, n°11, url : <http://strates.revues.org/document430.html>
- BLUM, Pascal, 2005, *Géographie clandestine d'un monde trompeur ; questionnement méthodologique et cheminement poétique à travers l'œuvre de Nicolas Bouvier et Kenneth White*, Mémoire de maîtrise, Sous la direction d'Alexandre Gillet, Département de géographie, Université de Genève.

- BOOKCHIN, Murray, FOREMAN, Dave, 1994, *Quelle écologie radicale ? : écologie sociale et écologie profonde*, Atelier de création libertaire : Silence, Lyon.
- BOURAOU, Mouez, 1999, « L'invention paysagiste du plateau du Sarclay ; de la création de rigoles au plan d'actions paysagères », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 36, mars, sans pagination, url : <http://www.inra.fr/dpenv/bourac36.htm>.
- BOURAOU, Mouez, 2001, « L'agriculture, nouvel instrument de la construction urbaine ? Étude de deux modèles agri-urbains d'aménagement du territoire : le plateau de Saclay, à Paris, et la plaine de Sijoumi, à Tunis », *Ruralia* [En ligne], août, Varia, Mis en ligne le : 25 janvier 2005. url : <http://ruralia.revues.org/document223.html?format=print>.
- BROWAEYS, Xavier, CHATELAIN, Paul, 1992, *La France des 36000 communes : méthodes et documents pour une étude locale du territoire*, Masson, Paris.
- CALOZ-TSCHOPP, Marie-Claire, 2000, *Les sans-Etat dans la philosophie d'Hannah Arendt*, Payot, Lausanne.
- CAVAILHÈS, Jean, PEETRES, Dominique, THISSE, Jacques-François, 2004 « La valeur du cadre de vie agricole dans la couronnes périurbaines », *Inra Sciences Sociales*, n° 3/03, Janvier, sans pagination.
- CHALAS, Yves, 2003, « [Préface] Les agriculteurs dans la cités ; urbanisation de la nature et ruralisation de la ville », *Revue de Géographie Alpine*, n° 4, p. 7.
- COULON, Baptiste de, 2004, *Territorialité et pouvoir; l'exemple de l'agriculture de proximité*, Mémoire de maîtrise en géographie, sous le direction d'Irène Hirt, Université de Genève, Suisse. Disponible en pdf sous <http://doc.rero.ch/>
- COULON, Baptiste de, 2006a, *Agriculture et urbanité; les enjeux contenus dans la proximité*, Présentation oral, DEA « Paysage et Architecture », Institut d'Architecture de l'Université de Genève (IAUG), 11 mai 2006.
- COULON, Baptiste de, 2006b, *Comment sortir du développement ? Le développement comme « path dependency » ; l'exemple des terres arables en zones périurbaine*, Présentation orale, Colloque « junior », Master ECD, EHESS, Paris, 20 juin 2006, 11p.
- COGATO LANZA, Elena, 2003, *Maurice Braillard et ses urbanistes : puissance visionnaire et stratégies de gestion urbaine (Genève, 1929-1936)*, Slatkine, Genève.
- D'AQUINO, Patrick, 2002, « Le territoire entre espace et pouvoir ; pour une planification territoriale ascendante », *L'Espace géographique*, n° 1, p. 3-23.
- DEBARBIEUX, Bernard, 2004, « Présentation générale. De l'objet spatial à l'objet géographique » in Debarbieux, Bernard, Fourny, Marie-Christine, dirs, *L'effet géographique ; construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, Publication de la MSH-Alpes, p. 11-33.
- DEBARBIEUX, Bernard, 2006, « Du paysage magnifié à l'empaysagement », Conférence prononcée dans le cadre des rencontres internationales du paysage, Aigle, Suisse, www.pnr48.ch/publications/debarbieux.html
- DONADIEU, Pierre, 2000, « Campagnes et natures urbaines », in Paquot, Thierry, Lussault, Michel, Body-Gendrot, Sophie, *La ville et l'urbain : l'état des savoir*, éd. de la Découverte, Paris.
- DUBUISSON-QUELLIER, Sophie, LAMINE, Claire, 2004, « Faire le marché autrement. L'abonnement à un panier de fruits et de légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs » in *Sciences de la Société*, n° 62, Toulouse, p. 144-167.
- DUCOMMUN, Gilles, 2006, « Les agriculteurs du Burkina Faso pourraient nourrir leur pays », *La Revue Durable*, Fribourg, Suisse, n° 20, p. 39-41.
- DUFUMIER, Marc, 2006, « La paysannerie familiale est capable d'intensifier la production agricole », *La Revue Durable*, Fribourg, Suisse, n° 20, p. 42-45.
- DINER, Roger, HERZOG, Jacques, MEILI, Marcel, MEURON, Pierre de, SCHMID, Christian, 2006, *La Suisse ; portrait urbain*, Birkhäuser, Basel.

- EATON, Charles, SHEPHERD, Andrew W., 2002, « L'agriculture contractuelle ; des partenariats pour la croissance », *Bulletin des services agricoles de la FAO*, n° 145, 186p.
- FAIVRE-AUBLIN, Cyrille, MANTZARAS, Panos, MELEMIS, Stevens, 2003, « La ville-territoire », *Journal de l'Archipel de Revues*, publié en marge du Forum Sociale Européen de Saint-Denis, p. 10. http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=1205 .
- FLEURY, André, DONADIEU, Pierre, 1997, « De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 31, août, sans pagination, url : <http://www.inra.fr/dpenv/fleurc31.htm#alimentaire>
- FLEURY, André, « [Compte-rendu de lecture] *Campagnes urbaines* de Pierre Donadieu », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 36, mars, sans pagination, url : <http://www.inra.fr/dpenv/biblic36.htm#Donadieu>.
- GUISEPELLI, Emmanuel, 2005, « L'agriculture dans les zones périurbaines du sillon alpin : une figure de la nature pour les habitants », *Revue de Géographie Alpine*, n° 4.
- HERVIEU-LEGER, Danièle, HERVIEU, Bertrand, 2005 (1979), *Le retour à la nature... ; « Au fond de la forêt...l'Etat* », éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- HOLDER, Anna, 2006, « Désacraliser le paysage », *Tracés*, n°6, p. 4.
- JANIN, Claude, 2005, « [Préface] L'agriculture et les espaces ruraux : facteurs identitaires de la ville-territoire », *Revue de Géographie Alpine*, n° 4, p. 7.
- LAFAYE, Claudette, THEVENOT, Laurent, 1993, *Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature*, *Revue française de sociologie*, n° 34, pp. 495-524.
- LATOUR, Bruno, 1995, « Moderniser ou écologiser ? A la recherche de la «septième» cité », *Ecologie Politique*, n°13, pp 5-27. url : <http://www.ensmp.fr/~latour/articles/article/059.html>
- LAURENT, Nicolas, 2003, *Guide pour la création d'AMAP*, Mémoire de fin stage, Alliance PEC national, Paris, document pdf, 36p.
- LAURENT, Nicolas, 2006, *L'expérience des AMAP IDF*, Document de travail, Alliance Consom'acteurs Île-de-France, Paris, document pdf, mise à jour du 31.05.2006, 16p.
- LE CARO, Yvon, 2005, *La vente directe dans le tissu rural en Bretagne : contribution d'un géographe*, PRIR « vente directe Bretagne-Japon », UMR CNRS 6590 ESO, Rennes, 7p.
- LEFEBVRE, Henri, 1981, *Critique de la vie quotidienne, tome III ; de la modernité au modernisme (pour une métaphilosophie du quotidien)*, l'Arche, Paris.
- LERCH, Louca, 2004, *Autonomie indigène-paysanne et tourisme ; à Sorata, Omasuyos, et Tuni (La Paz, Bolivie). Une géographie politique*, Mémoire de maîtrise, Sous la direction de Bernard Debarbieux, Département de géographie, Université de Genève.
- LERCH, Louca, 2006, *Le Salève : objet commun. A la recherche de controverses heuristiques pour la co-construction de l'agglomération franco-valdo-genevoise*, Mémoire de Master 2 « Ville, Montagne, Durabilité », sous la direction de Marie-Christine Fourny et Sylvie Duvillard, IGA, Grenoble.
- LEVEILLE, Alain, (dir.), 2003, *1896 – 2001 : Projet d'urbanisme pour Genève*, éd. Georg, Genève.
- LEVY, Jacques, 2006, « Les paysages réels du « pays légal » suisse », *Tracés*, n°6, p. 9-10.
- LEVY, Jacques, HOLDER, Anna, 2006, « Se penser urbains », *Tracés*, n°6, p. 5-8.
- LÉVY, Jacques, LUSSAULT, Michel, (dirs), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris.
- LUSSAULT, Michel, 2003, « Dispositif spatial légitime », in Lévy, Jacques, Lussault, Michel, (dirs), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris. p.266-267.
- MADÉLIN, Camille, 2004, *Pratiques de la décroissance*, mémoire de DEA, IUED, Genève.
- MAGNAGHI, Alberto, 2000, *Le projet local*, éd. Mardaga, Sprimont/Belgique.
- MAZOYER, Marcel, ROUDART, Laurence, (1997) 2002, *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, éd. du Seuil, Paris.

- MUNDLER, Patrick, (dir.), 2006, *Fonctionnement et reproductibilité des AMAP en Rhône-Alpes*, ISARA, Lyon, 68 p.
- NEVEU, Erik, 2005 (1996), *Sociologie des mouvements sociaux*, éd. de la Découverte, Paris.
- NOVARINA, Gilles, 2003, « Ville diffuse et système du vert », *Revue de Géographie Alpine*, n° 4, p. 9-17.
- POIRIER, Nicolas, 2004, *Castoriadis ; l'imaginaire radical*, PUF, Paris.
- PRIETO, Luis J., 1975, *Pertinence et pratique*, éd. de Minuit, Paris.
- RAFFESTIN, Claude, 1982, « Travail et territorialité », in Instituto Studi Ecologica (ISE) Les rencontres de la Barbariga, *Demain le travail*, Economica, p. 147-154.
- RAFFESTIN, Claude, 1986, « Ecogénèse territoriale et territorialité » in Auriac, F., Brunet, Roger, *Espaces, jeux et enjeux*, éd. Fayard, Paris, p. 172-185.
- RAFFESTIN, Claude, 1997, « Réinventer l'hospitalité », *Communications*, n° 65, Paris, p. 165-177.
- RAFFESTIN, Claude, 2004, « Tra produzione industriale e fabbricazione d'immagini paesaggistiche ovvero la schizofrenia del mondo agrario attuale », Politecnico di Torino, 15p, url : <http://www2.polito.it/didattica/savbaa/uploads/docpubb/15/raffestein.pdf>
- REY, Lucienne, 2006, « Une évolution en douceur », *Environnement*, intitulé Paysages – visages de la Suisse, OFEV, n°1, p. 6-11, url : http://www.umwelt-schweiz.ch/imperia/md/content/buwalcontent/umwelt/2006-1/fr/06-11_2006_f.pdf
- RIBIERE, Xavier, 2005, *Faire chemin vers l' « habiter » japonais ; Introduction à l'étude de la figure du pont dans la culture japonaise*, Mémoire de DEA « recherches comparatives sur le développement », sous la direction d'Augustin Berque, EHESS, Paris.
- RIST, Gilbert, 2001, *Le développement, une croyance occidentale*, Presse de Science-po, Paris.
- RIST, Gilbert, 2006, « [Compte-rendu oral de lecture] Christian Comélieu, 2006, *La croissance ou le progrès ? : croissance, décroissance, développement durable*, Seuil, Paris », *Rencontre de Delphes*, 6 avril 2006, CICP, Paris.
- SEES, GILLE, François, 2002, « 44% des exploitations dans l'urbain et le périurbains », *Agriste Primeur*, n° 117, décembre, sans pagination.
- SIRON, Thomas, 2001, *La lutte culturelle des paysans « atypiques » dans le Sud de la Bretagne et ailleurs. L'institutionnalisation d'une culture, la politisation d'un malaise*, mémoire, IEP, Rennes.
- VOLVEY, Anne, 2003, « Winnicott, Donald W. » in Jacques Lévy, Michel Lussault, dirs, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, éd. Belin, Paris, p. 1002-1003.
- WATTS, D. C. H., ILBERY, B., MAYE, D., 2005, « Making reconnections in agro-food geography : alternative systems of food provision », *Progress in Human Geography*, vol. 29, n° 1, p. 22 à 40.
- WINNICOTT, Donald W., 2005(1997), *Jeu et réalité ; l'espace potentiel*, Gallimard, Folio, Paris.
- ZINN, Howard, 2002, *Une histoire populaire des Etats-Unis ; de 1492 à nos jours*, éd. Agone, Marseilles.